



Trimestriel
mars 2021
n°57

EDITO DU BOURGMESTRE	3
PROCEDURE DE VACCINATION COVID-19	7
PISCINE DE BOHON	8
AU FIL DES CONSEILS	10
PROMENADES ET BALADES	16
MAISON DE L'ENFANCE	19
FOCUS SUR NOS ECOLES	21
LA LUDOTHEQUE	24
PLAN DE COHESION SOCIALE	28
AU TEMPS JADIS	29
TRIBUNE DES GROUPES	32
CENTRE OMNISPORTS	35

Couverture : Eglise Ste-Marguerite des Ennelles - Poi LEDENT
Editeur responsable : Philippe Bontemps, Bourgmestre, 13
Grand-Houmart, 6941 Tohogne

DURBUY BULLETIN COMMUNAL

durbuy.be

MABEGRA s.a
MATERIAUX GRANDJEAN
 info@mabegra.be www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre



Rue de la Jonction, 20
 6990 Hotton

Tél : 084/46.61.63
 Fax : 084/46.75.87

Hors Pair



Opticien

**LUNETTES
 LENTILLES**



Ouvert du mardi au samedi

En Charotte 22 - **BARVAUX** - **086 38 74 70**

**Appareils
 Auditifs**



fractale sprl
 Communication

UNE ANNONCE DANS CETTE
 BROCHURE ?

Appelez Jean Pierre

au 0496 034 663

ESPRIT PHOTO.COM
 À PARTIR DU 1^{er} AVRIL 2021



et toujours... Shooting PORTRAIT - Photo pour CARTE D'IDENTITÉ
 photoginetti.com - Atelier PhotoGraphique TOUR66 - 0474/972 608

42 ans d'expérience

MARY-LINGERIE s.c.
 14 route de Marche
 6940 BARVAUX s/O.
 Tél: 086/21.12.89.

Très beau choix
 de lingerie Dames
 et Messieurs

PRIMA DONNA
 twist

Dépôt Nettoyage à Sec
 et Blanchisserie



Rue du Mont 10
 6940 WERIS

N° TVA
 BE 0545.942.229
 Agréé classe 1P1

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

DÉTECTION INCENDIE
 ET INTRUSION

PANNEAUX
 PHOTOVOLTAÏQUES

MISE EN CONFORMITÉ

VMC

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Tél. et Fax: **086/21.03.08**

Gsm: **0495/82.04.82**

moens.electricite@gmail.com

2021, UNE ANNÉE PORTEUSE D'ESPOIR ET D'OPTIMISME

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Voici déjà quinze mois, aux premiers jours de 2020, la Chine révélait - ce qu'elle savait déjà depuis quelques mois - qu'un virus, appelé à l'époque Co19Cov, était responsable d'une mystérieuse pneumonie virale dans la Ville de Wuhan. De son côté, l'OMS ne commencera à s'inquiéter sérieusement que le... 30 janvier, alors que le virus touche déjà 18 pays.

En Europe, on ne se doutait guère, en ce mois de janvier, que les bons vœux échangés et que les bonnes résolutions prises en ce 1er janvier 2020 allaient être balayés par une pandémie mondiale qui se profilait à l'horizon. En février 2020, cette menace n'était encore prise au sérieux que par une minorité de scientifiques, voire de décideurs politiques. Le 21 février, à la veille des congés du carnaval, « *le SPF Santé publique considère qu'il n'y a pas de risque pour notre pays* ». Il faudra que l'Italie soit le premier pays d'Europe à être frappé durement par la pandémie et à en payer un lourd tribut pour qu'enfin, les pays voisins commencent à prendre conscience de la gravité de la situation.

Vacances de carnaval aidant, des touristes revenant d'Italie contribueront, entre autres, grandement à la dissémination de la maladie chez nous. Dès le 1er mars, la Ville de Durbuy prendra les premières mesures afin d'éviter la propagation de la maladie dans la commune: interdiction de fréquenter les écoles communales si on rentre d'Italie, fermeture de la piscine, de la bibliothèque, de la Maison citoyenne.

Et en Belgique, alors que Batibouw et la Foire du livre attirent des dizaines de milliers de visiteurs, la ministre fédérale de la santé Maggy De Block parle d' « *une grosse épidémie de grippe* ».

Le 18 mars seulement, les autorités fédérales prendront des mesures au niveau national. La Belgique est dès lors confinée ! Mais il est trop tard ! Inexorablement, le virus détruit des vies. A ce jour on enregistre plus de 22 000 décès, plongeant autant de familles dans la peine et le désarroi.



2020, UNE ANNÉE À OUBLIER AU PLUS VITE !

Voici donc un an que le Covid s'est invité en Belgique ! Avec son lot de drames, de questionnements, de peur, d'espoir, de résignation, de solidarité, d'inconscience,

d'inquiétude, de fragilité. Depuis lors, la vie s'est figée chez nous, plombée par le coronavirus et sa litanie d'actualités et de vocables, les uns plus déprimants que les autres : confinement, distanciation sociale, mort, fermeture, isolement, chômage...

Du côté des hôpitaux, le personnel médical n'a eu de cesse de se démenier pour sauver les malades, tout en manquant, par moments, de moyens matériels et humains. Les personnes âgées, isolées dans les homes, ont souffert cruellement de la solitude et ont payé un lourd tribut à la mort. Après un court répit estival, la Belgique a subi une seconde vague virulente. Là encore, nos compatriotes ont connu des montagnes russes émotionnelles, jusqu'à l'annonce tant attendue de vaccins pour la fin de l'année.

2020, une année à oublier au plus vite ? Pas si sûr ! Car en ces temps troublés, nous avons redécouvert des valeurs oubliées, qui sont autant de leurs dans l'obscurité : la résilience, le soutien, la solidarité, la fraternité, l'espoir, le télétravail...

Dans quelques années, quand nous tournerons la page de cette funeste période, nous ferons aussi le relevé de ce que nous avons appris et des digues que nous avons construites.

2020, c'est l'année où nous avons constaté qu'il y avait partout des charlatans qui ont ressorti sur les réseaux sociaux les vieilles fables du complotisme, mais qu'il y avait aussi **des gens formidables, extrêmement dévoués**, des infirmières, des urgentistes,



des médecins de famille, des scientifiques, des conducteurs de bus, des caissières, des bénévoles se mettant spontanément au service des plus faibles.

2020, c'est l'année où nous avons été forcés d'admettre que **le coronavirus est notre affaire à tous**. Dans « La Peste », l'écrivain français Albert Camus nous décrit la situation d'une ville (Oran) soudain victime d'une épidémie, où les services de santé sont dépassés par l'ampleur d'un événement qui fait basculer toute une population dans le chaos et l'absurde. Si le livre de Camus nous est utile aujourd'hui, ce n'est pas pour l'effet miroir qu'il nous donne à voir entre sa peste et notre coronavirus. Non, ce que l'écrivain nous rappelle surtout, c'est notre capacité à nous les hommes de **choisir entre la peur et la raison, la lâcheté et le courage**. Il nous montre que l'absurde ne nous détruit pas fatalement, mais que la meilleure façon de le combattre est d'agir et de passer de l'égoïsme à la solidarité.



2021 SERA L'ANNÉE DE TOUTES LES ESPÉRANCES

Désormais, il n'est plus seulement question





Premier vacciné : Jos Hermans, 96 ans.

de se résigner à apprendre à « vivre avec le virus » car, en effet, les experts sont presque unanimes, il faudra composer avec le virus durant de nombreuses années à l'image de celui de la grippe saisonnière. Mais il s'agira bel et bien de tenter de nous projeter dans un futur à encore construire et d'en sécuriser, autant que faire se peut, les contours, en ambitionnant d'obtenir une immunité collective pour l'été prochain par le biais de l'injection des précieuses doses de vaccins à 70% de la population. Certes, il y aura encore des couacs, des effets de fêtes, de retours de voyages ; certes les craintes relatives aux multiples mutations du virus ne sont pas évacuées, mais la voie semble bel et bien tracée vers la sortie du tunnel.

Ce 5 mars, les autorités politiques, avec les experts, ont établi un calendrier de réouverture des secteurs d'activité économique encore à l'arrêt, ainsi que celui d'une reprise progressive d'une vie sociale tendant doucement vers la normalité, tant au niveau des écoles qu'au niveau culturel, récréatif et sportif. Toutes ces mesures répondront bien évidemment au respect d'un protocole encore malheureusement contraignant, mais toujours nécessaire.

Comme l'explique Mathias Dewatripont, professeur de microéconomie à l'ULB, la seule manière de sauver l'économie consiste, aujourd'hui, pour le monde politique, à n'avoir qu'un objectif : **arrêter la circulation du virus**. Pour les dizaines de milliers de travailleurs (indépendants, salariés ...) dont l'activité a été plongée dans le coma et qui ne survivent pour l'instant que par le biais d'aides publiques, c'est la seule planche de salut ! Certes, les prochains mois seront encore douloureux, mais au moins, il leur est permis d'espérer et de recommencer à former des projets.

2021, c'est l'année qui devrait nous inciter à **redéfinir nos relations avec notre environnement** et à nous poser la question de la manière dont nous le traitons. Est-ce que la pandémie ne nous a pas montré que notre édifice de puissance économique, technologique... est fragile et vulnérable face aux environnements qui changent rapidement en fonction de nos activités ? Le virus nous rappelle que, quel que soit notre désir de maîtriser la « nature », les systèmes biophysiques poursuivent leur cours imperturbablement. Le virus se fiche des êtres humains ; la seule chose qu'il voit, c'est un corps à infecter. En prendre conscience pourrait peut-être nous inciter à repenser notre rapport avec le vivant ? Les scientifiques ont constaté que les mesures prises pour lutter contre la pandémie avaient également fortement réduit le nombre de cas de grippe saisonnières, de rhumes, de gastro-entérites. Ne pas en tirer les leçons serait regrettable.

2021, c'est l'année où l'on devrait avoir compris que les soins de santé sont indispensables, tout comme les énergies renouvelables, les plans de mobilité, la réduction des inégalités, mais aussi la qualité de l'enseignement et son rôle essentiel pour nos sociétés. Que l'argent, c'est fait pour investir dans les infrastructures qui protègent les individus, et la politique, pour imprimer des changements de cap.

Il y a deux façons de regarder la réalité : la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. Nous pouvons donc nous lamenter

sur les malheurs engendrés par ce combat contre le coronavirus, mais nous pouvons aussi nous rappeler que des guerres, cela se gagne, à condition de résister. Et ce ne sont pas les « armes » qui manquent à celles et à ceux qui veulent résister. Notre capacité de résilience (marques de solidarité), la puissance de la science et de la recherche (arrivée des vaccins), la force des Etats concernés... sont autant d'adjuvants dans la lutte que nous menons contre le Covid.

Voilà le choix qui nous est proposé en ce printemps 2021 : nous lamenter ou préparer l'avenir en résistant. Ceci dit, dans l'esprit de très nombreux Belges, la question a été vite tranchée !

Et à présent, il s'agit pour nous tous de **repartir à l'assaut**, plus tout à fait les mêmes, mais **habités d'une irrésistible envie : celle de revivre**.

Alors que nous sommes nombreux à avoir souffert et à souffrir encore aujourd'hui des mesures imposées par les autorités politiques et le monde scientifique, à l'heure où nous espérons tous que les mesures d'assouplissement progressives annoncées soient le prélude au retour à une vie normale, il est primordial que nous soyons tous conscients de notre part de responsabilité dans la réussite de ce retour à la normalité.

Se plaindre et critiquer le monde politique qui déciderait trop peu ou trop tard, trop ou trop vite, sans débat parlementaire, c'est notre droit absolu. Mais ce droit va de pair avec des devoirs de notre côté. Partir en





vacances dans des zones à risques pour les fêtes de fin d'année, lorsque les autorités le déconseillaient, n'était déjà pas formidable. Mais ne pas faire les tests et ne pas respecter la quarantaine imposée au retour est vraiment scandaleux. Comme continuer à organiser en cachette des fêtes ne l'est pas moins. Car cela revient à faire porter la facture éventuelle d'un choix individuel à ceux qui ont fait le choix raisonnable de respecter les consignes.

Personne ne connaît la recette de la protection idéale contre le virus, mais une chose est certaine : c'est une œuvre collective pour laquelle tout le monde doit s'impliquer. A quoi bon adopter des mesures pour lutter contre le Covid, si chacun ne prend pas sa part de responsabilité !

Permettez-moi de vous raconter une légende amérindienne. Un jour, un gigantesque incendie ravageait la forêt. Tous les animaux assistaient impuissants à la progression inexorable des flammes. Seul, un minuscule colibri s'activait : il plongeait dans la rivière, recueillait une goutte d'eau dans son bec, allait la jeter sur le brasier et recommençait. « Colibri, lui dirent les autres animaux, tu sais que tu ne peux rien tout seul face à cet

incendie. Tu sais que la goutte d'eau que tu jettes dans les flammes n'a aucune chance de les éteindre » - « Je le sais, répondit le colibri, mais je fais ma part ».

Cette légende s'adresse à nous tous, qui, chaque jour, apportons notre pierre au mur que nous tentons, tous ensemble, de dresser face à la pandémie. Apporter chacun sa pierre à l'édifice résume bien la mission

qui nous incombe, si nous voulons voir un jour le bout de ce cauchemar.

Et alors, comme celles et ceux qui sortent d'une longue traversée dans le noir, nous aurons le droit de nous mettre sur pause, le plaisir de profiter de la lumière du jour, de la douceur du soleil, de la caresse du vent et de cette sensation si forte et si précieuse de nous sentir vivants.



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Le combat contre le Covid n'est pas encore gagné. Si la Belgique s'en sort plutôt bien au moment où je rédige cet édito, il suffit de regarder ce qui se passe dans certaines régions d'Europe pour comprendre que le danger nous guette en permanence et, plus particulièrement, à cause de la grande contagiosité du variant anglais.

Si les chiffres d'hospitalisations, de contaminations et de morts restent « stables », si ce baromètre infernal qui régît notre quotidien se maintient à la baisse, d'ici quelques semaines, on pourrait envisager un été plus léger avec pour seule consigne de conserver les gestes de prudence et de protéger les plus fragiles d'entre nous.

Au moment de clore cet édito, à défaut de vous faire des promesses avec des dates, je voudrais terminer par un message d'espoir : « Restez prudents. Tenez bon. Tout ira de nouveau bien. Nous pourrions à nouveau goûter au bonheur des petits plaisirs quotidiens et surtout, le plus important, nous retrouver en famille, entre amis en oubliant la notion de « bulle » qui rythme depuis plus d'un an nos relations sociales ! »

Votre Bourgmestre,
Philippe BONTEMPS.

Covid-19 accès à l'Hôtel de ville → Prenez rendez-vous

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 16h30 mais **uniquement** pour les cartes d'identité. Le Service population état-civil est aussi accessible le samedi de 09h00 à 12h00.

L'accès aux locaux est toujours soumis à une prise de rendez-vous préalable, pour tous les services, par téléphone au 086/219.811.

Portez un masque.




Du 22 avril au 17 juin.





Le GAL Pays de l'Ourthe et le Royal Syndicat d'initiative de Barvaux ont le plaisir de vous inviter à l'édition printemps 2021 du programme

Je pédale pour ma forme

Je pédale pour ma forme

Venez redécouvrir votre commune et le plaisir du vélo grâce à un encadrement sur mesure avec des coaches passionné(e)s et spécifiquement formé(e)s.

Une fois par semaine à partir du 22 avril, rendez-vous au Royal Syndicat d'initiative de Barvaux pour une sortie de 2h dans notre belle région avec votre vélo (en ordre) et un casque. L'objectif est d'apprendre à rouler à vélo en toute sécurité dans une ambiance conviviale. Pour toute personne de plus de 16 ans en ordre de RC et qui souhaite se remettre en selle. Au départ du Royale Syndicat d'initiative de Barvaux (Parc Juliéna, 1). Du 22 avril au 17 juin. Quel type de vélo ? Tous les vélos en ordre sont les bienvenus.

Prix : 30 € pour la session (remboursable par votre mutuelle).

Inscriptions et informations, vous souhaitez essayer un vélo à assistance électrique, contactez-nous : rsi.barvaux@skynet.be 086/21.11.65

1 Parc Juliéna, 6940 Barvaux sur Ourthe

www.jpmpf.be

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE.

LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES.

 EN CAS D'URGENCE	<p>En cas d'urgence médicale, appelez le</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">112</p> <p style="font-size: 0.8em;">ambulance et pompiers</p>	<p>En cas d'urgence nécessitant une protection, appelez le</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">101</p> <p style="font-size: 0.8em;">Police</p>
<p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">+ SOS</p> 	<p>En cas d'idées suicidaires, appelez le Centre de prévention du suicide au</p> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">0800 32 123</p> <p style="font-size: 0.8em;">7j/7, 24h/24</p>	<p>En cas de violence sexuelle (adulte ou enfant), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.</p> 
 <h2 style="margin: 0;">DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE</h2>		
<p>Vous vivez une situation de violence conjugale et vous avez besoin de soutien (en tant que victime, auteur ou professionnel). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">0800 30 030</p> <p style="font-size: 0.8em;">ou envoyez un message via le chat sur ecouteviolencesconjugales.be</p>	<p>Vous craignez d'avoir des comportements violents envers votre partenaire ou vos enfants ? Contactez les professionnels de Praxis</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">107</p> <p style="font-size: 0.8em;">7j/7, 24h/24</p>	<p>Vous avez besoin de parler, appelez Télé-Accueil au</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">107</p> <p style="font-size: 0.8em;">7j/7, 24h/24</p>
<p>Tchat pour femmes migrantes, victimes de violence (en Français, Espagnol, Anglais, Soomaaali, Pulaar, Peul, Fulani, Bassa, Tigrinya, Amharic, Soussou-Malinké) www.we-access.eu/fr/tchattez-avec-nous</p>	<p>Vous avez connaissance d'une situation de violence sur un enfant (négligence grave, violence psychologique, physique ou sexuelle) appelez l'équipe SOS Enfants de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne Ecoute-Enfants au</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">103</p> <p style="font-size: 0.8em;">9h à minuit, 7j/7</p>	<p>Vous avez été victime de violence sexuelle, appelez SOS Viol (pour adulte et adolescent-e) au</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">0800 98 100</p> <p style="font-size: 0.8em;">ou envoyez un message via le chat des CPVS sur violencessexuelles.sittoc.net/chat</p> <p style="font-size: 0.8em;">Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site</p>










Boulv'ART 2021

Prochainement à Barvaux et au-delà 😊

Du 1/05/2021 au 01/08/2021

Dates à retenir

1/05: Boulv'ART des artistes en herbe avec les panneaux passe tête

16/05: Expo en plein air

WE portes ouvertes

WE fête des mères et des pères (suivant les règles de la pandémie)

Les metteurs en scène sont

le RSI Barvaux et L'Univers des Artistes avec le soutien de la Ville de Durbuy

Ecoles, associations, artistes...

Renseignez-vous auprès de

Marina Kozik

Présidente de l'asbl l'Univers des artistes

0473/253.705

Prochainement, la fan page du Boulv'ART sur Facebook



INFORMATIONS SUR LA PROCÉDURE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19



Pour retrouver mon resto
préféréd demain,
je me vaccine



La vaccination contre la COVID-19 progresse régulièrement et la première phase de la campagne touche à sa fin. Prévue pour offrir la vaccination à des groupes-cibles, cette première phase a consisté à vacciner le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins, les institutions collectives de soins, le personnel des hôpitaux, et la première ligne de soins et d'aide à domicile.

Maintenant, **c'est l'ensemble de la population adulte de Wallonie** qui sera progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge en commençant par les plus âgés. Ceci est conforme au plan de vaccination adopté conjointement par tous les ministres de la santé publique du pays.

Vous serez invité(e), chacune et chacun à votre tour, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS.

Ces invitations commenceront en mars et s'étaleront jusqu'à l'été.

Vous serez invité(e) à choisir librement de vous faire vacciner en vous connectant sur le site indiqué dans le courrier/courriel/SMS d'invitation que vous recevrez lorsque votre tour sera venu.

Vous pourrez choisir le lieu, la date et l'heure qui vous convient. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que

la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° gratuit 0800 45019, à partir du jeudi 11 mars.

CONCERNANT NOTRE COMMUNE

Le Centre de vaccination est situé au
**WEX, 1 Rue des Deux Provinces,
6900 Marche-en-Famenne.**

Nous vous rappelons que la vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres.

Si pour une raison de santé ou autre, vous pensez que vous ne pourrez pas vous rendre seul(e) au centre de vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche. **Si ce n'est pas possible alors que vous souhaitez vous faire vacciner**, nous vous invitons à nous en informer au 086/219.811 afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté.

Vous trouverez **des données plus détaillées** concernant la vaccination en consultant les sites suivants :

- <https://www.jemevaccine.be>
- <https://covid.aviq.be/fr/vaccination>
- <https://www.jemevaccine.be>

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif est qu'au moins 70% de la population se fasse vacciner, à l'exception des moins de 18 ans qui ne seront pas appelés actuellement et les personnes chez qui la vaccination est contre-indiquée, ce qui est très rare.

Votre Bourgmestre,
Philippe BONTEMPS.



TRAVAUX À LA PISCINE DE BOHON (SUITE)



Comme vous le savez certainement, notre piscine est toujours fermée suite à la pandémie de Covid qui nous avait obligés à la vider complètement. Le but de cette manœuvre était de limiter au maximum les frais fixes liés à son fonctionnement, ces charges pouvant être estimées à environ 20.000€ par mois.

Depuis, les mesures sanitaires concernant les possibilités d'ouverture des piscines au public ont été assouplies. Mais en ce qui concerne notre piscine communale, la fermeture est toujours d'actualité.

« Pourquoi ? » allez-vous me demander !

Comme expliqué dans un précédent bulletin communal, des travaux de rénovation importants sont envisagés à la piscine de Bohon. En effet, il faut renouveler complètement son revêtement intérieur car celui-ci connaît d'importantes fuites qui, à terme, peuvent entraîner le décollement du liner (membrane en PVC permettant l'étanchéité d'une piscine). Et il est donc impossible de remplir la piscine dans son état actuel et ce même de manière provisoire dans l'attente des travaux.

Pour rappel, voici ce qu'il était prévu de réaliser initialement comme aménagements :

- mise en place d'une cuve en Inox dans le grand bassin, qui sera dorénavant complètement indépendant du petit, ce qui permettra de chauffer les deux zones à des températures différentes ;
- carrelage complet du petit bassin ;
- suppression de l'îlot dans le petit bassin, ce dernier étant encombrant et difficile à sécuriser.

Suite à plusieurs visites sur place avec les responsables d'Infrasport (qui a pour mission d'octroyer des subsides aux clubs et pouvoirs locaux pour la construction, la rénovation ou l'acquisition d'infrastructures sportives), et en concertation avec eux, il nous paraissait judicieux d'aller au bout de notre démarche de modernisation de notre piscine.

Par conséquent, nous allons également envisager les travaux suivants :

- rénovation complète de la toiture, qui ne répond plus aux normes actuelles en termes d'isolation et qui fuit à plusieurs endroits ;
- remplacement de l'éclairage actuel par du LED (économie au niveau de la consommation électrique et meilleure luminosité) ;
- désinfection via UV et non plus par chlore, pour diminuer les risques d'accidents liés aux émanations toxiques.

Désormais, le montant de ces travaux est évalué à 1.400.000€ htva.

Bien entendu, nous avons rentré une demande de subsides auprès du ministre des sports, Jean Luc Crucke, afin de diminuer au maximum l'intervention de la Ville. Cette



dernière a été envoyée fin du mois d'août. Il faut savoir que tant que nous n'avons pas de réponse (positive ou négative) sur l'octroi de ce subside, les travaux ne peuvent pas démarrer.

C'est la raison pour laquelle, en parallèle à la demande de subside, nous avons également sollicité le caractère « d'urgence » afin de pouvoir commencer au plus vite ces travaux et ce sans garantie de subsides.

Il y a quinze jours d'ici, nous recevions un courrier nous annonçant que nous pouvions enfin (oui, enfin...) continuer la procédure et lancer le marché pour désigner un auteur de projet qui sera chargé de réaliser les travaux cités ci-dessus.

Concrètement, voici comment va se dérouler la suite des événements :

- le cahier spécial des charges est publié et les sociétés qui souhaitent poser leur candidature ont 6 semaines pour le faire ;
- une fois ce délai passé, il faut environ 15 jours pour étudier les offres remises et déterminer l'entreprise qui remporte le marché ;
- ensuite, le dossier repart à la Tutelle pour approbation ;
- si tout est en ordre, le marché est attribué et l'entreprise peut, en fonction de son agenda, commencer les travaux, on l'espère, pour le début de l'été.

Entretemps, les ouvriers communaux ont déjà pu avancer sur certains postes, ce qui va nous faire gagner du temps et de l'argent.

L'attente a été longue pour tout le monde mais désormais nous avançons concrètement dans l'aventure. Il ne nous reste plus qu'à croiser les doigts pour obtenir rapidement la signature du subside.

Si tout se déroule sans accroc, nous pouvons espérer pouvoir rouvrir la piscine complètement rénovée au début de l'année prochaine.

Bien sportivement,

Fabrice Sarlet
Echevin des sports

Dossiers sportifs en cours sur notre commune

Bien évidemment, nous avançons aussi sur d'autres dossiers sportifs importants pour Durbuy.

En même temps que le dossier de la piscine, nous avons rentré trois autres demandes de subsides pour les projets suivants :

➔ aménagements des installations du club de football d'Izier. Pour rappel, nous avons déjà obtenu un subside via le PCDR (Programme communal de développement rural) pour la partie « Maison de village » qui regroupera plusieurs associations locales. Cette demande-ci concerne la partie « infrastructure sportive » du club de football.

➔ Aménagement et agrandissement des installations du club de football de Petithan. Le club connaît une forte augmentation du nombre de ses affiliés et les installations actuelles ne permettent plus d'accueillir un tel nombre de sportifs dans de bonnes conditions.

➔ Nouvelle tribune pour le club de football d'Oppagne. En effet, la tribune actuelle est trop vétuste, voire dangereuse, et il est donc grand temps de la remplacer.

Pour ces différents projets, nous attendons une promesse de subside qui nous permettra de lancer les travaux.

Fabrice Sarlet
Echevin des sports

RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS DIVERS

RÉFECTION DU PONT DE NY À OPPAGNE

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un dossier de travaux initiés et subsidiés par la Province de Luxembourg. Le montant final des travaux s'établit à 20.000€ et la Ville de Durbuy recevra 7.000€ de la Province.

Une magnifique réalisation qui préservera notre patrimoine, qui sécurise l'endroit et qui améliore l'environnement.

La Ville profite de cette réalisation pour remercier le Service provincial technique pour son étude précise et sa gestion professionnelle du dossier.

Je profite de l'occasion pour lister une série de travaux pour cette année :

- réfection de l'enclos paroissial à Wéris ;
- aménagement des zones latérales route de Durbuy à Barvaux ;
- la voirie Bomal-Izier sera entièrement rénovée, le chantier démarrera au début du printemps ;
- la voirie agricole au-dessus de Longueville-Houmart sera réalisée avant les congés ;
- différents travaux de reprofilage et d'enduisage auront lieu sur l'entité. Un budget de 400.000€ y est consacré ;
- l'abreuvoir de Wéris bénéficiera d'une rénovation profonde qui va assainir l'endroit ;
- la rénovation du pont de Roche-à-Frêne se termine et donne un caractère bucolique à cet endroit.

Freddy Paquet
Echevin des Travaux



Le pont de Ny à Oppagne



Aménagement des zones latérales route de Durbuy à Barvaux



MAISON ARC-EN-CIEL

de la province de Luxembourg

Située à Virton, la Maison arc-en-ciel de la province de Luxembourg est un lieu d'accueil, de soutien et de convivialité pour les personnes LGBTI (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres, queer et intersexes), leurs proches et les personnes en questionnement.

Elle soutient différents groupes d'entraide (transidentitaires, demandeurs d'asile LGBTQI+, jeunes homosexuels, jeunes trans*...) et l'association LGBTI de la province : Rain'Gaum. Ces groupes d'entraide et Rain'Gaum y organisent des activités de soutien et de sensibilisation, socio-culturelles ou festives.

En savoir plus : Maison arc-en-ciel de la province de Luxembourg, Avenue bouvier 87 à 6762 Virton 063 22 35 55 ou 0471 49 80 53 courrier@lgbt-lux.be www.lgbt-lux.be www.facebook.com/MaisonArcenCielduLuxembourg6760 www.instagram.com/maisonarcenciolduluxembourg

AU FIL DES CONSEILS

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil communal et le Conseil de l'action sociale ont tenu une réunion conjointe pour prendre connaissance du rapport relatif aux principales synergies développées entre la Commune et le CPAS (marchés de fournitures ou de services conjoints, mise à disposition de personnel, actions sociales communes, partenariats, etc.).

Les conseillers ont approuvé le budget communal 2021 par 12 voix pour et 6 voix contre (Mmes le Bussy et Destrée-Laffut, MM. Carrier, Olivier, Kersten du groupe Commune Passion, M. Jurdant, Ecolo). A l'exercice proprement dit, il présente 18.939.352,06 € en recettes ordinaires et 18.938.944,35 € en dépenses ordinaires (soit un boni de 407,71 €), ainsi que 2.975.029,67 € en recettes extraordinaires et 4.384.794,88 € en dépenses extraordinaires (mali de 1.409.765,21 €). Au report des exercices antérieurs, le boni est de 121.892,06 € à l'ordinaire et de 17.181,06 € à l'extraordinaire.

Le Conseil communal a pris connaissance du tableau de répartition des dotations communales à la Zone de secours du Luxembourg pour l'année budgétaire 2021 : sur un total de 13.326.650,06 €, la part de Durbuy s'élève à 529.697,23 €.

De même, il a pris connaissance du budget 2021 de la Zone de police Famenne-Ardenne adopté le 9 décembre 2020 par le Conseil de police. L'intervention communale s'élève à 833.939,44 €.

Par 11 voix pour et 5 abstentions (Mmes le Bussy et Destrée-Laffut, MM. Carrier, Olivier, Kersten du groupe Commune Passion), le budget 2021 de la Régie foncière a été adopté. Il se présente à l'ordinaire en équilibre recettes-dépenses à 1.258.811,68 €, avec des recettes extraordinaires pour 444.706,38 €, d'où un excédent du même montant.

L'an dernier, le Conseil décidait d'octroyer un subside au comité de gestion de la Maison de village de Grandhan pour l'amélioration de ses installations (garage). Ce comité a présenté une déclaration de créance et des pièces justificatives pour 2.206,65 €. Le versement d'un subside de ce montant a donc été approuvé.

Le Service public de Wallonie mobilité a lancé l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 », avec la possibilité d'obtenir des subventions. Le Conseil a approuvé le dossier de candidature de la Ville et décidé de solliciter les subventions relatives à ce projet.



Rue du Vieux-Durbuy, Daniel Postal

Il y a lieu d'arrêter le coût-vérité « déchets » dans le cadre du budget communal 2021. Vu le tableau établi à cet effet, le taux de couverture des coûts en matière de déchets ménagers, calculé sur base du budget 2021, est approuvé au taux de 103 %.

L'assemblée a approuvé le cahier des charges et le montant estimé du marché de réparation des joints de pavés dans les rues du Vieux-Durbuy (phase 4) établis par le Service des travaux. Le montant est estimé à 100.000,00 € TVAC (17.318,70 € TVA co-contractant). Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable.

Des travaux de rénovation et d'extension de la Maison médicale à Barvaux sont en cours, et dans le cadre des travaux de

raccordement électrique de ce bâtiment, une tranchée pour pose de câble doit être réalisée à partir de la cabine HT située à proximité du cimetière de Barvaux jusqu'au bâtiment en travaux. La société ORES va prendre en charge la réfection du trottoir au-dessus de la tranchée ; elle a présenté un devis d'un montant de 30.780,44 € HTVA pour la réfection du solde des trottoirs. Le Conseil l'a approuvé. Le montant de cette dépense est inscrit au budget extraordinaire 2021.

Le Service des travaux a établi un cahier des charges relatif au marché « Entretien des voiries communales - Enduisage » pour 2021 pour un montant estimé à 99.918,17 € TVAC (17.341,17 € TVA co-contractant), le montant limite de commande s'élevant à 150.000,00 € TVAC. Le Conseil a décidé d'approuver ce cahier des charges et le montant estimé du marché, qui sera passé par la procédure négociée sans publication préalable. Il en va de même pour le marché « Travaux d'entretien des voiries communales - reprofilage », le montant étant estimé là à 300.000 € TVAC et le marché passé par la procédure ouverte.

Dans le cadre du Programme prioritaire de travaux (PPT) 2019 à l'école de Bomal, un cahier des charges pour l'isolation et le remplacement de la toiture, la réorganisation de la mezzanine et la ventilation de la nouvelle aire a été établi par la société S.I.A. de Loyers. Le montant estimé de ce marché s'élève à 457.451,90 € HTVA. Le Conseil a donné son approbation. Le marché sera passé par procédure négociée directe avec publication préalable, et des subsides seront demandés à la Fédération Wallonie-Bruxelles à 6700 Arlon.



Wallonie cyclable, C. Mottet

Il s'avère nécessaire de procéder à la réfection des toitures de l'école de Tohogne, travaux qui doivent être réalisés par entreprise. Il faut donc désigner un auteur de projet. Le Conseil a approuvé le cahier spécial des charges établi à cette fin. Des parcelles étaient mises en vente

Ils mettent en avant l'intérêt de cette pratique pour la qualité du travail et la modernité de l'administration et soulignent la nécessité pour une commune d'appliquer les prescriptions du gouvernement et de montrer l'exemple. En réponse, M. Maillieux, directeur général, explique que le télétravail

charges a été élaboré pour la désignation d'un auteur de projet chargé d'établir le diagnostic identitaire de la Commune et de réaliser son identité visuelle (logo, slogan, charte graphique, design de site web). Le Conseil a approuvé ce cahier des charges, la dépense étant estimée entre 25.000 et 30.000 €.



Ecole de Tohogne

judiciaire au sein du parc résidentiel du Val de l'Ourthe (Warre), qui est concerné par la politique d'assainissement mise en œuvre par la Commune (ce parc est repris en zone d'habitat permanent). Cette politique s'est traduite par l'acquisition de biens immobiliers dans ce parc et par la remise en état des lieux (démolition pour des raisons d'infraction urbanistique et/ou de sécurité et salubrité publiques). Vu l'évolution difficile de ce parc et la nécessité d'éviter l'installation de résidents permanents dans les biens mis en vente, le Conseil a décidé de faire l'offre de prix de 5.000 € par parcelle, soit 35.000 € pour l'ensemble, et d'autoriser le Collège communal à présenter une offre supérieure en fonction de l'évolution de cette vente, sous réserve de ratification par le Conseil.

Il est décidé de modifier le règlement d'ordre intérieur des écoles communales. Ce règlement constitue le code de conduite applicable dans chaque établissement scolaire et s'applique aux élèves, parents et enseignants et à toute personne se trouvant dans l'enceinte de l'implantation. Il était nécessaire de l'actualiser sur cinq points principalement : absences et présences aux cours, besoins particuliers, bibliothèque et bibliobus, documents transmis et droit à l'image.

En fin de séance publique, Mme Laurence le Bussy et M. Fabrice Olivier (groupe Commune Passion) ont posé une question d'actualité relative à la mise en œuvre du télétravail au sein de l'administration communale et du CPAS. Les deux conseillers s'interrogent sur la manière dont le télétravail est mis en place au sein de l'administration.

est mis en place pour les tâches qui le permettent et que ce télétravail est partiel ; que certains agents doivent être présents à leur poste pour exécuter leurs missions (comme le service population) ; qu'il a été fait en sorte que le nombre d'agents présents en même temps dans leur espace de travail soit réduit ; que, dans tous les cas, un service centralisé de prise de rendez-vous a été organisé.



M. Delzandre, président du CPAS, explique les mesures prises au niveau du CPAS où des mesures comparables à la Commune ont été prises, dont l'acquisition de portables supplémentaires pour les télétravailleurs. Le bourgmestre enfin insiste sur le rôle de service public et de proximité d'une administration communale, qui continue à être assuré dans le respect strict des règles sanitaires.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2021

M. Lechien, directeur de l'Agence de développement local, a présenté un projet visant à donner une nouvelle identité visuelle forte à la Commune et à disposer d'outils graphiques pour la promotion et la communication du territoire. Un cahier des

Le Conseil a adopté une motion relative au service bancaire universel. Il faut savoir que les banques ont l'intention de supprimer 2.000 terminaux bancaires et de fermer de nombreuses agences. Par ailleurs, quatre d'entre elles (BNP Paribas, Belfius, KBC et ING) ont lancé le projet BATOPIN visant à créer et gérer un réseau de distributeurs automatiques de billets neutres en banque en Belgique avec pour objectif de garantir à 95 % des Belges l'accès à un distributeur automatique de billets dans un rayon de 5 km de leur domicile ou commerce, mais qui ne permettra plus d'effectuer certaines opérations comme les virements, la consultation des soldes, l'impression d'extraits, etc. Considérant les faibles connaissances numériques d'une partie de la population et le fait que les banques,



particulièrement bpost, devraient être au service de la population, les Communes doivent user des moyens de pression à leur disposition pour inciter les banques à maintenir des terminaux bancaires là où c'est nécessaire. Ainsi, des clauses sociales pourraient être introduites dans les marchés financiers organisés par les Communes. Le Conseil souhaite donc que le projet BATOPIN soit suspendu, que les obligations contractuelles de bpost en matière de réseaux de terminaux soient confirmées et qu'une charte du service bancaire universel soit élaborée par les parties concernées. Il est également décidé d'inclure dans les marchés financiers lancés par la Commune (pour les emprunts) une clause relative à l'engagement au maintien des terminaux bancaires existants et à leur réintroduction dans les villages commercialement importants (comme Bomal) et de faire de cette clause un des critères d'attribution du marché.

Une autre motion est proposée par M. Jurdant, conseiller du groupe Ecolo. Elle vise à modifier le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal de façon à permettre le paiement de la moitié du montant brut des jetons de présence de l'année en cours



Hotel | Restaurant | Wellness



www.azurenardenne.be - 086 21 94.00

MAISON COUNASSE



www.maisoncounasse.be




Proxy



Hotton Barvaux s/O Ferrières

BARVAUX et HOTTON : Lu-Je, Sa-Di 8h à 19h, Ve 8h à 20h
FERRIERES : Lu-Sa 8h00 à 19h, Di 8h à 18h00



086 / 66 71 71 - 0471 / 71 71 71

Consultations sur RDV
Lundi au vendredi 8h-19h
Samedi 8h-12h

RDV en ligne   

Route de Durbuy, 66 - 6940 Barvaux S/Ourthe
www.vetoplus.be - Email : info@vetoplus.be

MENUISERIE GENERALE







39, Tour 086 21 21 01
6941 Durbuy Fax 086 21 40 59



New Swift

Venez la découvrir chez moi!
#TheSwiftList



Follow us via  
Suzuki Belux

Garage-Carosserie Vincent BRISBOIS sprl
Route de Marche, 72 | 6940 Barvaux-Durbuy T. 086-214-777 - F. 086 322 684
E-mail : brisbois.barvaux@deal-net.com

 www.suzuki.be

115-132g/km 5,1-6,0l/100km

Noël & Fils sprl
Entreprise de Peinture

Peintures intérieures et extérieures
Tapissage - Couvre-sols - Faux-plafonds - Cloisons
Façades - Chalets - Décoration - Lasure - Céruse - Patine

www.noel-peinture.be

Rue des Ardennes, 26 - 6941 Bomal s/O
0477/476 039 - peinture.noel@gmail.com




Luc Tasia & Fils s.a.
Entreprise générale de construction

- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. 086/32 21 03
www.luctasia.be

info@luctasia.be
Rue Grande Ennelle 104 - 6940 DURBUY

SPÉCIALISTE DES COURS EN TARMAC

- PAVAGE • LOTISSEMENTS •
- ÉGOUTTAGE • CANALISATIONS • ÉPURATION •
- VOIRIES FORESTIÈRES • ...

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS



Rue Joseph Bovy, 3 • 4190 FERRIERES
086/38.84.53 • info@entreprisepalange.be

en chèques-commerce aux conseillers qui marqueront leur accord en séance. Diverses objections sont émises : les conseillers se tournent déjà en priorité vers le commerce local ; tous les commerçants n'acceptent pas ces chèques et certains préfèrent un paiement cash à un paiement différé. La motion est donc rejetée à l'unanimité moins une voix (celle de M. Jurdant).

Mme le Bussy (CommUne Passion) propose ensuite l'usage dans la commune de l'application pour smartphone « Global Cash » qui permet à ses utilisateurs de bénéficier de ristournes immédiates lors d'achats dans les commerces adhérant au système. Il est demandé à l'ADL d'instruire ce dossier.

Le budget de la régie Agence de développement local (ADL) a été approuvé, à 162.110,22 € (équilibre recettes-dépenses) avec intervention communale de 85.186,22 €.



Barvaux, ancienne piscine communale (photo Philippe Gillon)

Durbuy, fort dégradé, doit être réparé. Un cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet est approuvé. Il en va de même pour le projet de réfection de deux ponts à Houmart ainsi que du pont de Tour.

Les habitants de Barvaux souhaitent une maison rurale polyvalente pour y développer

proches, conviendrait bien. Les travaux de transformation nécessitent l'intervention d'un bureau d'étude ou d'architecture et doivent être réalisés par entreprise. Le premier marché lancé pour désigner un auteur de projet dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable n'a pu aboutir (montant trop élevé), il faut donc passer par la procédure ouverte. Par ailleurs, ce projet s'inscrit partiellement dans les projets sélectionnés par la Wallonie dans le cadre du plan de relance européen « Facilité pour la reprise et la résilience » et plus spécialement dans le thème « Rénovation énergétique des bâtiments publics ». Il est donc intéressant de prévoir une phase « étude de rénovation énergétique » dans le cahier des charges de réhabilitation du bâtiment. Le Conseil a donc approuvé le cahier des charges modifié et chargé le Collège de son exécution selon la procédure ouverte.

Toujours dans le cadre de ce plan de relance européen « Facilité pour la reprise et la résilience » et son volet « Rénovation énergétique des bâtiments publics », des cahiers des charges pour la désignation d'un auteur de projet ont été élaborés pour le renouvellement et l'isolation de la toiture de l'ancien hôtel de ville ainsi que d'une



Il avait été décidé d'octroyer sur le budget 2020 un subside de 7.000 € à l'asbl Centre médical hélicopté (CMH). Les pièces justificatives ayant été produites, le Conseil approuve le versement du subside.

Le décompte final du projet d'amélioration de voiries à Petithan (rue des Aguesses) dans le cadre du Plan d'investissement communal (PIC) 2017-2018 a été approuvé, au montant de 1.028.554,56 € TVAC. Une partie des coûts est subsidiée par le Service public de Wallonie. Approbation également du décompte final du marché « Voiries agricoles 2016 - Morville » pour un montant de 134.702,74 € TVAC. Ici aussi une partie est subsidiée par le Service public de Wallonie.

Des voiries agricoles doivent être améliorées à Heyd, à Hottemme et entre Bomal et Vieuxville. Il y a lieu de désigner un auteur de projet. Le cahier des charges pour ce marché de services est approuvé à l'unanimité moins une voix (M. Jurdant, Ecolo).

Le mur de soutènement de la Neuve Voie à

diverses activités. Le bâtiment de l'ancienne piscine communale, vu sa situation centrale et ses espaces de stationnement tout



Petithan, rue des Aguesses (photo Philippe Gillon)



Ancienne Maison communale (Photo Hervé Rousselle)

partie de la toiture de l'ancienne laiterie de Tohogne. Ces cahiers des charges ont été approuvés, vu qu'il importe de disposer de dossiers solides lorsque les appels à projets seront lancés par la Wallonie.

Pour ce qui est de l'atelier-dépôt communal de Tohogne, une consultation avait été faite pour le choix d'un bureau d'études qui réaliserait une expertise de ces bâtiments. Cependant la seule offre qui a été faite l'était sur base d'une tarification horaire alors que c'est un montant forfaitaire en euros qui était exigé par le cahier des charges. Vu l'impossibilité de déterminer un tel montant en raison de la complexité et l'âge des bâtiments, la procédure doit être recommencée. Le cahier des charges initial est donc modifié pour permettre une remise de prix sous forme d'un tarif horaire.

La déclaration de politique sociale 2019-2024 de la Ville a été adoptée par le Conseil en septembre 2019. Depuis, Mme Cécile Colin a été remplacée à la présidence du CPAS par M. Arnaud Delzandre. La déclaration devait donc être amendée, principalement du fait que la compétence relative au Plan de cohésion sociale est maintenant dévolue à M. Pablo Docquier, échevin, et non plus au président du CPAS. D'autres points de la déclaration ont été précisés. Le Conseil en a pris connaissance.

Le Conseil a approuvé le cahier des charges du marché « Plan habitat permanent 2020 », pour un montant estimé à 134.486,50 € HTVA. Une subvention sera demandée au Service public de Wallonie.

En vue d'actualiser ce Plan HP, une réflexion initiée par le Gouvernement wallon pour rendre le plan plus efficace en renforçant certains axes et en identifiant de nouvelles priorités d'intervention devait être menée en 2020 via un processus de concertation. Il s'agissait d'un avenant à la Convention de partenariat 2014-2019. Mais la crise du

covid ne l'a pas permis. Le Conseil a donc approuvé un 2^e avenant prolongeant ladite convention jusque fin 2021.

Deux parcelles à bâtir sises à Heyd au lieu-dit « Au-dessus de Heyd-Rideux » avaient été mises en vente via la Régie foncière suite à une proposition spontanée d'achat émanant d'un particulier. Mais lors de l'enquête publique, un autre acheteur potentiel s'est manifesté. Il faut donc refixer les conditions de vente et adapter les prix au marché actuel. Parmi les nouvelles conditions, il y a l'obligation d'entamer la construction dans les 4 ans et de se domicilier dans les 6 ans, le prix de vente minimum étant fixé à 65.000 €. Le Collège est chargé d'organiser la publicité et d'examiner l'admissibilité des candidatures et des offres, dans le strict respect du principe d'égalité.

Un cahier des charges pour l'aménagement, via la Régie foncière, d'une voirie communale à Verlaine a été approuvé, au montant de 125.428 € HTVA.

A Grandhan, une superficie de 910 m² est à extraire d'une parcelle communale pour l'intégrer dans le domaine public, condition pour pouvoir y établir un parcours sportif (en cours de réalisation). Le Conseil a approuvé le plan dressé par le géomètre.

Un projet de bail entre la Ville et la société

Telenet a été approuvé, visant à installer une antenne de mobilophonie dans le clocher de l'église de Barvaux. Telenet devra fournir une attestation relative au respect des normes d'émission de l'antenne (protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoqués par les rayonnements ionisants des antennes émettrices stationnaires).

Une question de voirie devait être examinée par le Conseil dans le cadre de la construction d'un immeuble à appartements à Durbuy par la société J & E Concept. La demande porte sur la modification de l'alignement du chemin n° 1 et du sentier n° 17 repris à l'Atlas des chemins. Plusieurs surfaces de parcelles privées doivent être incorporées dans la voirie communale vicinale. Vu les réclamations émises lors de l'enquête publique (demandes de compensations financières pour les surfaces cédées) et les remarques de M. Jurdant, conseiller Ecolo, sur l'intérêt à réaliser préalablement une analyse de flux pour apprécier correctement la largeur de l'espace réservé aux piétons et cyclistes, le projet de voirie est adopté, avec les modifications du chemin n° 1 et du sentier n° 17 préconisées.

Vu l'évolution des constructions sur le territoire communal, il faut donner un nom de rue à certains tronçons de voirie qui en sont dépourvus actuellement. Sont donc créés le tier des Béguines à Durbuy, la rue de Greux à Warre et la rue de Septon à Petite-Somme.

Dépistage de la rétinopathie diabétique 2021

POUR QUI ?

LES PERSONNES DIABÉTIQUES SUFFISAMMENT MOBILES

- N'ayant pas vu l'ophtalmologue dans les 12 derniers mois et n'ayant pas un rendez-vous fixé dans les 6 prochains mois.
- Sans rétinopathie diabétique déjà connue ou autre problème sévère aux yeux.
- Sans une perte de vue totale ou importante à un des deux yeux.

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS
AU 084 41 10 00
(DE 9H À 13H) OU SUR
WWW.MAISONDUDIABETE.BE

PAF → 15€
(5 € POUR
LES PERSONNES BIM)

AGENDA DE DÉPISTAGE 2021

<p>ARLON 18 MAI 2021 → MAISON MÉDICALE Porte Sud Rue de Bastogne 88</p> <p>BOMAL 20 MAI 2021 → MAISON MÉDICALE BARVAUX/BOMAL Rue de Tohogne 3</p> <p>SAINT-HUBERT 27 MAI 2021 → MAISON MÉDICALE L'HOMME ET SANTÉ Rue de la Comane 17B</p>	<p>MARCHE-EN-FAMENNE 8 NOVEMBRE 2021 → MAISON DU DIABÈTE Av. de France 6</p> <p>BASTOGNE 12 NOVEMBRE 2021 → MAISON DU DIABÈTE Ch. d'Houffalize 1B</p> <p>ATHUS 16 NOVEMBRE 2021 → POLYCLINIQUE Av. de la Libération 39</p> <p>TINTIGNY 23 NOVEMBRE 2021 → MAISON DU DIABÈTE Rue de France 10</p> <p>LIBRAMONT 29 NOVEMBRE 2021 → MAISON DU DIABÈTE Av. d'Houffalize 41</p>
--	---

Coordinateurs: Partenaires du projet:



L'ADL est allée à leur rencontre ...

Retrouvez les interviews complètes de ces acteurs économiques locaux, ainsi que celles d'une centaine d'autres sur le site Internet de la Commune : www.durbuy.be/temoignages.

Si, vous aussi, vous pensez que votre activité mérite un petit coup de projecteur, prenez contact avec l'équipe de l'ADL (adl@durbuy.be ou 086/219.841) qui se fera un plaisir de vous rencontrer.



Peter De Schepper
Le Pic Vert, à Heyd

Autodidacte et menuisier de formation, Peter De Schepper s'est très tôt intéressé aux outils manuels et aux technologues simples. Alors qu'il expérimentait déjà la technique du fauchage, c'est un aîné qui va lui transmettre les bons gestes. Et depuis, tout s'est enchaîné... Aujourd'hui, il vit de sa passion : l'assemblage et la vente de faux. Il aide ses clients à choisir le matériel le mieux adapté à leurs besoins et à leurs terrains. Saviez-vous qu'il a développé, avec son épouse, une formation en 2021 qui devrait permettre d'assurer la pérennité de ce bel outil ?



Notre partenaire concours
sur Durbuy Commerces
en février

Laetitia & Jonathan Claes
Il Venti, à Barvaux

C'est en octobre 2020, en pleine crise de la Covid-19, que Laetitia et Jonathan Claes ont repris le restaurant italien situé sur la route de Marche à Barvaux. Rebaptisé "Il Venti", ce restaurant propose actuellement des plats à emporter. Connaissez-vous déjà leur formule « 2 pizzas + 1 gratuite » ?

Les jours se suivent et se ressemblent, cette crise semble nous engluer dans notre quotidien et dans ses restrictions. La Covid-19 n'est pas seulement un drame sanitaire majeur, c'est aussi une bombe économique et sociale.

L'heure doit, toutefois, être à l'optimisme ! Même si nous ne voyons pas encore notre vie revenir à la normale, **les efforts que nous continuerons à fournir permettront une reprise de toute l'activité économique.**

En attendant, ne restez pas isolés ! La souffrance, comme la joie, doit être partagée. Osez entrer en contact avec l'ADL. Elle vous écoutera et vous orientera. Et pour ceux qui auraient raté le webinaire « **Rebondir pour mieux repartir** » le mercredi 17/03, l'asbl ReLOAD Belgium propose une aide gratuite aux indépendants en proie à la faillite ou à la cessation d'activités pour rebondir vers un nouveau projet entrepreneurial ou salarial.

Ne baissez pas les bras !



Véronique Balthazard
Echevine de l'ADL, de l'économie et du commerce.

DEUX CHEMINS RÉHABILITÉS

Cet hiver, notre service travaux a dégagé deux chemins destinés aux usagers lents, hors de la circulation routière, offrant de magnifiques paysages.

Ce sont des chemins agréables, n'hésitez pas à les emprunter.

De bonnes chaussures de marche sont conseillées.

LE PREMIER CHEMIN EST CELUI ENTRE LE GUÉ DE GRAND BRU ET VIEUX FOURNEAU



LE SECOND CHEMIN EST À LA SORTIE DE NY, ENTRE LE GUÉ DE GRAND BRU ET VIEUX FOURNEAU.



L'équipe de l'OCTD.

MAIS OÙ S'ARRÊTERA DONC LE MONT DES PINS ?

Après les achats de novembre 2018 et de juin 2020, la superficie de la réserve passait déjà d'un très appréciable 34,11 ha à près de 51,26 ha, mais avec l'accord de la Ville de Durbuy, qu'on remercie chaleureusement, pour agrandir la superficie en réserve de presque 4 ha supplémentaires, **notre plus prestigieuse ambassadrice des pelouses de la Vallée de l'Ourthe** atteindra désormais en 2021 une surface de plus de 55 ha d'un seul tenant !

Et grâce aux budgets du LIFE Pays mosan, les restaurations vont bon train naturellement.

Une petite partie de pinède a été supprimée afin de restaurer la connectivité entre trois zones de pelouses. Une pessière mise à blanc suite aux ravages des scolytes a comme vocation de devenir un pré maigre de fauche. Car, en effet, si cette extension permet d'agrandir la réserve, elle permettra surtout aussi d'en diversifier la gestion en incluant une zone fauchable en plein cœur des pelouses historiques de la réserve.

Que de belles perspectives pour 2021 et les années à venir !

Patience donc pour les nombreux usagers des chemins et sentiers sur la réserve. Dès que les nouvelles clôtures seront posées sur les zones les plus pentues, dont l'entretien sera assuré par le pâturage des moutons, il n'y aura plus de circulation de machines et les chemins pourront reprendre progressivement leur allure naturelle. Les balisages seront revus en collaboration avec l'Office communal du tourisme de Durbuy pour être sûr que chacun et chacune puisse à nouveau profiter de ce merveilleux site dès ce printemps.



 natagora

Balade des romantiques : le 12 juin entre Wéris et Ny : «Les plus beaux villages de Wallonie» au d'une nature à portée de main.

Le 12 juin prochain, l'Office de tourisme de Durbuy, le Syndicat d'initiative de Hotton et «Les plus beaux villages de Wallonie» organisent une balade de 15 km à la découverte de deux des plus beaux villages de Wallonie : Wéris et Ny. Ponctué d'animations «romantiques», la balade vous emmènera découvrir la région de la Fagne-Famenne au travers de merveilleux paysages à couper le souffle. Si cela vous tente, n'hésitez à nous contacter et à réserver au Royal Syndicat d'initiative de Hotton - Téléphone : 084/46.61.22



Programme

Rendez-vous le samedi 12 juin 2021 à la cafétéria de la Maison des mégalithes à Wéris

- dès 09h00 : accueil «café» ;
- 09h30 : départ de la balade ;
- 12h00 : pique-nique et concert à Ny ;
- 17h30 : arrivée à Wéris – pause «pain-saucisse» ;
- 18h30 : concert à l'église de Wéris.



Participation demandée : 10 euros par promeneur (adulte ou enfant) comprenant : l'accueil à Wéris, le lunch de midi (+ une bouteille d'eau) à Ny, le pain-saucisse (sans boisson), les deux concerts à Ny et à Wéris.

Inscription obligatoire : Royal Syndicat d'initiative de Hotton, uniquement via le numéro de tél : 084/46.61.22

Code couleur vestimentaire souhaité : le rouge

Recommandations : masque obligatoire au départ et à l'arrivée, balade non accessible aux poussettes et PMR, s'équiper selon la météo, chaussures de marche conseillées. Balade de 15,5 km empruntant des routes et chemins de campagne.

Calendrier des collectes

➔ Depuis le 1er janvier 2021 les collectes des papiers/cartons ménagers sont distinctes des encombrants et ont lieu au cours de jours différents.

En ce qui concerne le ramassage des **papiers/cartons ménagers**, la commune a été divisée en deux zones.

➔ **La première zone** comprend Bohon, Durbuy (Ville), Grandhan, le Plain de Holzet, Les Enneilles, Palange, Petithan, Petite-Somme, Rome, Septon, Barvaux, le Bois des Mignéés, les Closeries.

Elle sera desservie aux dates suivantes : 12/01, 09/03, 11/05, 13/07, 14/09, 09/11.

➔ **La seconde zone** concerne les villages de Bande, Bomal, Borlon, Herbet, Hermanne, Houmart, Jenneret, Juzaine, Longueville, Oneux, Tohogne, Verlaine, Warre, Aisne, Bois-Gerard, Grand-Bru, Heyd, Izier, Lignely, Malboutée, Morville, Ninane, Oppagne, Ozo, Pas-Bayard, Tour, Vieux Fourneau, Villers-Ste-Gertrude, Wéris.

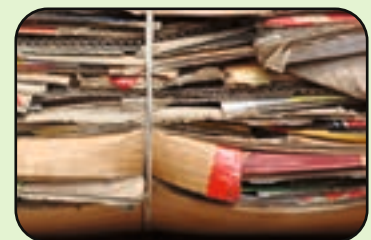
Ils seront desservis les 13/01, 10/03, 12/05, 14/07, 15/09, 10/11.

Quant au ramassage des **encombrants**, il a lieu aux dates reprises dans le calendrier qui vous a été distribué en décembre 2020.

N'oubliez pas de réserver le passage en composant le 086/68 01 89.

Notez déjà qu'à partir du mois d'octobre 2021, les PMC seront collectés en porte-à-porte et en sac. Vous serez tenus informés en temps utile des modalités de ce nouveau service.

Les informations reprises dans cet encart sont le rappel du contenu des pages 4 et 5 du **calendrier d'information d'IDELUX** Environnement qui vous a été distribué fin 2020.



« UN HOMME N'EST JAMAIS AUSSI GRAND QUE LORSQU'IL MET UN GENOU À TERRE POUR AIDER UN ENFANT »



*L'équipe de la crèche de la Maison de l'enfance :
Margaux, Anouchka, Aurore, Virginie, Nicole, Andréa, Alicia, Mélissa,
Nathalie, Mélodie, Hafida, Ludivine (absente).*



Aujourd'hui et encore plus qu'hier, cette citation de Pythagore prend tout son sens.

C'est un virus, que nous ne maîtrisons pas, qui nous a mis à genoux. Mais il est temps d'apprendre « à vivre avec » et de nous mettre à genoux, à hauteur de nos enfants, notre avenir.

En effet, plus que jamais les enfants doivent être au centre de notre attention.

C'est pourquoi, en matière de petite enfance, nous sommes entrés dans le nouveau décret de l'ONE. Celui-ci nous permet d'augmenter encore la qualité de l'encadrement qui est proposé dans l'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

La halte-accueil « L'Alouette » et la Maison communale d'accueil et de l'enfance « Les Libellules » ont fusionné en ce début du mois de janvier 2021, et de cette fusion est née la crèche 'La Maison de l'enfance'. Nous disposons à présent d'un potentiel de 28 places au sein de cette nouvelle structure.

La fusion des deux milieux d'accueil a permis l'ouverture d'un poste de direction occupé par Anouchka Mailleux, qui gère cette nouvelle structure en étroite collaboration avec Andréa Fonck qui œuvrait déjà au sein de l'asbl « Les Libellules » depuis le premier jour de sa création.

L'ensemble du personnel qui était employé par l'ASBL « Les Libellules » est engagé depuis le 1er janvier par la Ville de Durbuy. Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble du Conseil d'administration et sa présidente, madame Nicole Hubert, qui durant plus de 20 ans se sont investis avec conviction et passion au sein de cette ASBL familiale.

Suite à cette nouvelle réorganisation,

Anouchka a cédé la direction de l'ASBL Office animation loisirs à madame Claude Savonet. Afin d'augmenter une présence sur le terrain et une qualité de travail, le temps de travail de la nouvelle directrice est augmenté et passe à un mi-temps. Nous lui souhaitons de belles rencontres et de développer avec son équipe de nombreux projets ambitieux.

L'OAL a en effet subi le confinement de plein fouet avec un arrêt total de ses activités pendant plusieurs mois. Avec l'arrivée de Claude et les ressources des personnes en place, nous sommes certaines que l'OAL va rebondir de façon positive et continuer à accueillir vos enfants dans une ambiance encore plus qualitative.

Cette sortie de confinement a débuté sur les chapeaux de roues car l'OAL a accepté de relever un nouveau défi : la reprise de la ludothèque communale, qui était jusqu'il y a peu dans les mains du Centre culturel de Durbuy... Au sein de ce même bulletin communal, vous pourrez découvrir un article rédigé par la nouvelle responsable de la ludothèque, Sabrina Wilmet, vous retraçant l'histoire de notre ludothèque communale.

Enfin, des stages sont prévus durant les vacances de printemps (deux semaines) et d'été. Pour de plus amples informations merci de bien vouloir consulter la page facebook de l'OAL, le site internet de l'OAL ou le Canard des écoles.

En complément à son poste de direction de crèche et de responsable de l'Accueil temps libre, Anouchka reste, en étroite collaboration avec l'échevine Laurence Jamagne, la personne de référence en matière de coordination enfance de la Ville de Durbuy pour le secteur 0-12 ans.

Le poste de référent de la coordination enfance se veut être un relais, une plateforme, entre le public cible, c'est-à-dire les enfants et les familles, et les professionnels de l'enfance sur le territoire de la Ville de Durbuy et de ses environs.

Un aspect concret de ce relais est le « Canard des écoles » qui vous informe d'un grand nombre d'activités. Il vous est maintenant envoyé par voie numérique (Teams et site internet des écoles) et est disponible en version papier sur demande ou dans certains lieux publics.

Une autre responsabilité d'Anouchka est la gestion des accueillantes qui sont présentes dans les écoles matin, midi et soir.

Par cet article, nous tenons à les remercier pour leur dévouement et leur flexibilité durant le confinement et même en dehors... Imaginez-vous si « la madame de l'accueil » n'était pas là à 7h40 quand vous partez travailler... Si elle n'était pas présente à la sortie de l'école ? Bref, l'accueil extrascolaire est une nécessité, est indispensable dans notre société et il nous semble important de valoriser chaque personne qui s'investit pour que ces moments d'accueils restent les plus agréables possible.

Enfin, sachez que nous nous tenons à votre disposition afin de répondre à vos différentes questions.

Nous n'avons peut-être pas la réponse à tout mais ensemble, on peut déjà chercher la meilleure orientation possible.

Nous vous souhaitons un printemps vivifiant et ressourçant.

Laurence Jamagne
Echevine de l'enfance 0474 638 269
laurence.jamagne@durbuy.be

Anouchka Mailleux
Coordinatrice de l'enfance 0473 301 771
enfance@durbuy.be

BIENVENUE À LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Les Chasseurs ardennais font partie de l'histoire de notre belle province car presque tout le monde a un père, un frère, une sœur, un oncle, un(e) ami(e) qui fait ou qui a fait partie des Chasseurs ardennais. Les Chasseurs ardennais ont toujours eu un capital sympathie auprès de la population. Depuis 1945 et la fin de la guerre, le service social, qui avait été fondé pour venir en aide aux familles des militaires morts à la guerre ou détenus dans les camps de prisonniers en Allemagne, a été rebaptisé « Fraternelle ». Le but actuel de cette dernière est de venir en aide aux familles, de garantir le respect des traditions, de maintenir vivace le souvenir des exploits de ces valeureux militaires qui ont donné leur vie ou une partie de leur vie pour défendre notre liberté.

La Fraternelle royale des Chasseurs ardennais est une association patriotique belge.

Elle est composée de 18 sections qui rassemblent les personnes appartenant ou ayant appartenu aux Chasseurs ardennais ainsi que les sympathisants des Chasseurs ardennais.

MAIS POURQUOI VOUS EXPLIQUER TOUT CECI ?

La section qui regroupe les entités d'Erezée et de Manhay a décidé d'élargir son horizon. Elle souhaiterait rassembler tous les anciens chasseurs ardennais, ayant servi ou servant encore dans les différentes composantes de l'armée belge.

Elle souhaiterait accueillir aussi en son sein à titre de sympathisants, les militaires, anciens militaires d'autres forces ou composantes, ainsi que les citoyens désirant partager ses valeurs et les devises liées au patriotisme qu'elle défend.

Cette section a d'ailleurs changé de dénomination pour s'appeler maintenant « Section Ourthe et Aisne ».

Aujourd'hui, elle compte bien se faire connaître sur les communes de Durbuy, Rendeux, Hotton, La Roche et Houffalize.

Les activités de cette section sont de trois ordres :

- les commémorations en général, et aux Chasseurs ardennais plus particulièrement, visant à développer le patriotisme ;

• des visites et des rencontres axées sur le devoir de mémoire et la sensibilisation à la culture de la paix auprès des jeunes générations ;

• l'entretien de l'esprit de corps de la fraternelle et la perpétuation des actions de nos anciens : sorties culturelles, visites muséales, participation aux initiatives des associations de la région, repas annuel, etc.

Le but principal de notre association est surtout d'entretenir l'esprit patriotique et de solidarité ainsi que cultiver ce lien fort et appréciable qui nous unit.

Si vous êtes intéressés, la cotisation est de 12 euros par an. Avec ces 12 euros, vous recevrez 4 revues par an et vous permettrez à la section concernée d'organiser quelques activités.

Vous pouvez nous contacter par mail : fratcha.ourthe.secretaire@gmail.com ou par téléphone : 0489/512233 ou 086/477439 (Laurent Crowin).

**Le numéro de compte est le
BE76 7320 2269 2795**

NE RESTEZ PAS SEULS FACE À UNE DIFFICULTÉ ! DES SOLUTIONS EXISTENT...

Un message de l'AMO MIC-ADOS, service d'aide aux jeunes.

Conscients de la détresse que certains jeunes et certaines familles peuvent vivre en ces moments de crise, nous souhaitons vous tenir informés de nos activités et attirer votre attention sur le fait que notre service reste ouvert et disponible durant cette crise sanitaire.

Le caractère « essentiel » reconnu pour notre service nous permet de poursuivre nos activités en adaptant celles-ci aux règles mises en place.

Pour rappel, nous travaillons avec des jeunes de 0 à 22 ans et les parents sur le territoire de huit communes : Marche, Durbuy, La Roche, Rendeux, Hotton, Nassogne, Tenneville et Erezée.

Nos bureaux sont situés à Marche-en-Famenne mais nous disposons d'un petit bureau local à La Roche et à Barvaux ; en outre nous nous déplaçons régulièrement en famille, à l'école...

Nous travaillons à la demande de tout

jeune (ou parent), dans le respect du secret professionnel et du code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse. Notre service est gratuit. Notre équipe est composée de douze travailleurs (éducateur, assistant social, assistant en psychologie, criminologue, psychomotricienne, médiatrice familiale et conjugale, et secrétaire) opérant actuellement pour partie en télétravail et, pour d'autres, au bureau où nous tenons des permanences en dehors des vacances scolaires :

- le mardi de 12 à 14h ;
- le mercredi de 14 à 18h ;
- le jeudi de 16 à 18h.

En dehors de ces heures, notre service reste accessible, n'hésitez pas à nous joindre ou à prendre un rendez-vous si vous rencontrez une difficulté familiale, scolaire, sociale, administrative, de logement... Nous vous offrons une écoute, une orientation vers le réseau, un soutien, un accompagnement ponctuel ou sur du plus long terme... Nous avons également différents projets dont :

- Sac Ados : projet s'adressant aux jeunes de 15 à 22 ans en décrochage scolaire. Durant 3-4 mois les jeunes vivent un temps de pause par rapport à



leur scolarité en reprenant confiance en eux et en l'autre par différents ateliers. Ils vont découvrir le monde du travail par l'implication dans divers chantiers, dans des associations. Prochaine session : après les vacances de Pâques.

• Hargi'Jeunes : accompagnement dans la prise d'autonomie de jeunes de 17 à 22 ans et installation dans un premier logement, en partenariat avec l'AIS et le CPAS de Marche. Les jeunes doivent avoir besoin et envie d'un accompagnement ; le loyer est accessible financièrement et un suivi est mis en place par les différents acteurs, tant au niveau individuel que collectif.

Pour toutes infos :
MIC-ADOS AMO

Rue des Brasseurs, 21
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
084/31 19 31 info@micados.be
www.micados.be et Facebook

Notre correspondance avec la Seniorerie des Ardennes à Werbomont

L'idée est venue des 1^{ères} et 2^{èmes} l'année scolaire passée avec la création et l'envoi de cartes de vœux pour les fêtes. En septembre, les élèves ayant demandé à avoir des nouvelles des résidents, les enseignantes ont décidé d'étendre le projet aux 6 années du parcours francophone lors des ateliers du mercredi matin et d'établir une correspondance sur l'ensemble de l'année.

Notre première idée fut de nous présenter à ces personnes âgées. Pour cela, chacun a rédigé son portrait chinois. Il s'agissait de se décrire en parlant de sa personnalité, de ses goûts ou de ses préférences. En retour, chaque élève a reçu une lettre de son correspondant attiré. Beaucoup de joie ressortait de tous ces courriers. Le colis était

également accompagné de jolis dessins, d'une toile et de cartes à gratter.

Pour leur souhaiter un joyeux Noël et une bonne année, nous avons préparé le morceau «J'ai dans le cœur», extrait du film «Le Petit Prince». Pour ce faire, de nombreuses répétitions furent nécessaires afin de chanter juste mais surtout ensemble. Une fois fin prêts, nous avons revêtu des t-shirts foncés pour être coordonnés et devant un joli décor de fêtes, nous avons présenté notre chanson devant la caméra. Par petits groupes, nous avons également préparé des lectures de contes de Noël. Nous nous sommes beaucoup entraînés pour nous exprimer avec intonation, puis nos enseignantes nous ont de nouveau filmés dans



une ambiance chaleureuse.

A la rentrée de janvier, des vidéos nous attendaient. En effet, les aides-soignantes avaient filmé la réaction de nos correspondants. Certaines nous ont bien fait rigoler. Nous avons aussi eu un aperçu de leur repas de Noël pendant lequel plusieurs en ont profité pour boire un petit verre ou exécuter quelques pas de danse.

En ce moment, nous sommes en train de répéter un *body clap* sur la chanson «Jérusalem». Il s'agit de réaliser des percussions corporelles en gardant bien le rythme. Vont-ils s'y essayer ?

Nous sommes très heureux et très fiers de partager un petit moment de la vie de ces personnes et de leur apporter un peu de baume au cœur. Dès que nous serons débarrassés du virus, nous espérons vivement pouvoir les rencontrer afin de vivre un moment récréatif en leur compagnie.

*Les élèves de l'école
communale de Bomal*



L'école hors des murs

Depuis cette rentrée scolaire, un groupe d'enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles de Tohogne, sort de l'école un après-midi par semaine pour apprendre différemment.

Vivre «l'école hors des murs» permet aux enfants de nouer des liens avec l'environnement et la nature en leur proposant de profiter autrement du milieu aux abords de leur école.

Certains apprentissages nécessitent une approche sensorielle pour être appréhendés. L'école doit offrir aux élèves la possibi-

lité d'observer l'environnement pour mieux le comprendre, y vivre et le respecter.

Au fil du temps et des saisons, faisant fi de la météo, sous leurs parapluies, les enfants pour leur plus grand plaisir et celui des personnes rencontrées en chemin, s'en vont par monts et par vaux.



Ce beau projet conscientise:

- à observer le cadre de vie naturel et de s'y épanouir ;
- au repérage de la flore (arbres, champignons, fleurs sauvages, ornementales...) et de la faune (animaux de la ferme, insectes, oiseaux...);
- à la découverte du village et à la rencontre (à distance) de ses habitants.

Et lorsque l'occasion se présente, ne boudons pas notre plaisir de profiter des joies de la neige entre copains. Que de bons moments!

Ne sont-elles pas «classe» nos sorties ?

*L'équipe maternelle
de l'école de Tohogne*



Des projets d'écriture et de belles rencontres !

Pour découvrir et pratiquer les différents types de textes, les élèves de 4^{ème} année de l'école de Petithan ont vécu deux projets d'écriture au cours du premier trimestre.

Interview d'une journaliste de L'Avenir

Nous avons commencé par l'article de presse, en découvrant les parties qui le composent grâce au JDE. Nous avons appris ce qu'est une information, et dressé la liste des questions que nous aimerions poser à un journaliste. Mme Lemoine, journaliste à L'Avenir Namur a accepté de venir se prêter au jeu de l'interview, et nous avons pu l'enregistrer «comme les vrais». Le résultat de notre travail a pris la forme d'un article, comme nous avons appris.

Lundi 26 octobre dernier, nous avons accueilli en classe Mme Frédérique Lemoine, journaliste à L'Avenir Namur. Nous l'avons interviewée à propos de son métier, voici ce qu'elle nous a appris.

Comment est-il possible de récolter autant d'informations pour remplir autant de journaux?

Dans chaque journal, il y a beaucoup de journalistes. Ils travaillent à plusieurs pour rassembler les informations importantes.



Nadia, apprentie journaliste.

Les journalistes ont des idées par eux-mêmes (de ce à propos de quoi il vont écrire), et ils reçoivent aussi des communiqués de presse et des dépêches, par mail.

Est-ce que les journalistes travaillent tous ensemble, ou individuellement ?

Les journalistes travaillent à plusieurs, mais ils ne travaillent pas tous sur la même chose ! Ils se réunissent pour se répartir les sujets, puis ils travaillent tout seuls de leur côté parce que c'est plus efficace et que cela va plus vite. Après, ils mettent leurs articles en commun dans le journal.

Est-ce que la journée d'un journaliste commence tôt et se termine tard ?

La journée de Mme Lemoine commence à 9h. À 9h30, elle va à une réunion pour se répartir les sujets avec ses collègues. Ensuite, elle appelle les personnes qui vont lui donner des informations. Si celles-ci ne répondent pas, alors elle doit attendre et rester au travail, mais si elles répondent tôt, alors la journée se termine plus tôt.



Rossian au micro.

Est-ce que ce sont les journalistes qui doivent acheter leur matériel pour travailler ?

Un journaliste achète son appareil photo. Le reste de son matériel est payé par le journal pour lequel il travaille. Quand le journaliste se déplace, ce n'est pas lui non plus qui paie ses trajets, mais le journal.

Est-ce qu'il y a plusieurs étapes, quand on est journaliste ?

Un journaliste peut, dès le départ, aller dans de grands événements. Il y a d'ailleurs des journalistes qui préfèrent les petits événements aux grands parce qu'on peut plus parler avec les personnes qu'on interviewe. Dans les grands événements, il y a des stars, mais tout le monde veut parler avec elles, alors c'est difficile d'avoir un peu de temps avec elles.

Pourquoi le journal L'Avenir a-t-il été créé ?

Les journaux ont été créés au 19^{ème} siècle, pour transmettre les informations. Le journal L'Avenir a été créé pour informer les gens de ce qu'il se passe autour de chez eux. Il y a une édition différente pour chaque province.

Est-ce que le coronavirus change quelque chose au métier de journaliste ?

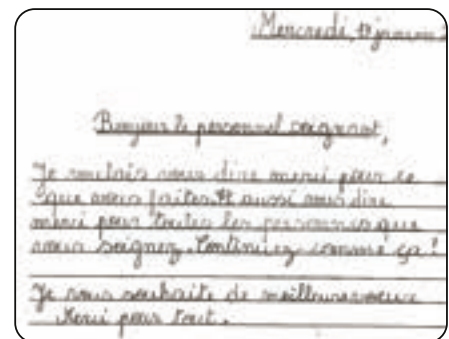
La crise a des conséquences sur le travail des journalistes, parce qu'il y a des événements annulés, il y a des lieux qui sont fermés, alors les journalistes ne peuvent plus se rendre sur place. Heureusement, ils continuent quand même à informer les gens sur le coronavirus !



La Rose blanche

La leçon suivante a été consacrée à la correspondance, avec pour projet d'écrire au personnel soignant ainsi qu'aux résidents de la maison de repos «La Rose blanche» pour leur apporter tout notre soutien en cette fin d'année «covid» bien morose. Nos dessins et nos bons vœux ont dû faire plaisir aux résidents ainsi qu'au personnel de la maison de repos, puisqu'ils nous ont adressé tout un livre d'or de petits mots en retour. On espère bien rendre visite à nos correspondants dès que la situation sanitaire le permettra !

Les élèves de 4^{ème} primaire de l'école communale de Petithan



Focus sur nos écoles communales

The Queen's Gambit à l'école de Borlon ?



Depuis trois ans, les élèves de l'école de Borlon de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire apprennent à jouer aux échecs. Ce jeu fait partie du panel d'outils mis en place par notre école où nous tentons de proposer une pédagogie fondée sur la bienveillance et le plaisir d'apprendre. Dans cette optique, le jeu occupe une place de moteur stimulant de l'apprentissage.



Ce jeu aux multiples vertus permet notamment aux enfants de respecter des règles communes, de mettre en place des stratégies, d'anticiper, d'apprendre à observer et comprendre son adversaire.

Le jeu d'échecs est également un formidable outil pour lutter contre l'échec scolaire en lui-même. En effet, de plus en plus d'enfants ont des difficultés de concentration et ce jeu leur permet de développer

une véritable rigueur tout en apprenant la patience et le goût de l'effort. Aussi, tout en améliorant l'esprit de stratégie et la logique, les enfants développent des compétences en mathématiques ainsi que dans d'autres matières scolaires.



Jouer aux échecs est également un moment convivial apprécié de tous où chacun peut se mesurer aux autres dans le respect. Les élèves jouent environ une période par semaine sur des échiquiers ou encore à partir de logiciels ou d'applications.

Pour ceux qui souhaitent se lancer, nous avons commencé à compiler les différentes ressources permettant d'apprendre le jeu et l'intégrer en classe ou à la maison.

<https://sites.google.com/ecoleborlon.be/chess/accueil>

L'école communale de Borlon

La lecture pour le plaisir



La lecture... Tant de bienfaits et d'avantages; certains bien connus, d'autres un peu moins voire insoupçonnés. D'une part, lire permet d'apprendre de nouvelles choses, de se former, de développer son vocabulaire mais aussi son expression orale.

Mais la lecture peut également contribuer à notre développement personnel, dans le sens où elle aura un impact sur notre esprit, notre bien-être.

Depuis plusieurs années, tous les élèves de l'école d'Izier consacrent un quart

d'heure chaque après-midi à la lecture pour le plaisir. C'est l'occasion pour eux de passer un moment agréable, dans le calme, tout en leur donnant le goût de lire. Le livre est soit choisi dans la bibliothèque, soit apporté de la maison ou même parfois prêté par un camarade. Chacun peut s'installer confortablement dans un endroit où il se sent bien. La seule condition est de respecter la «bulle» de tous.

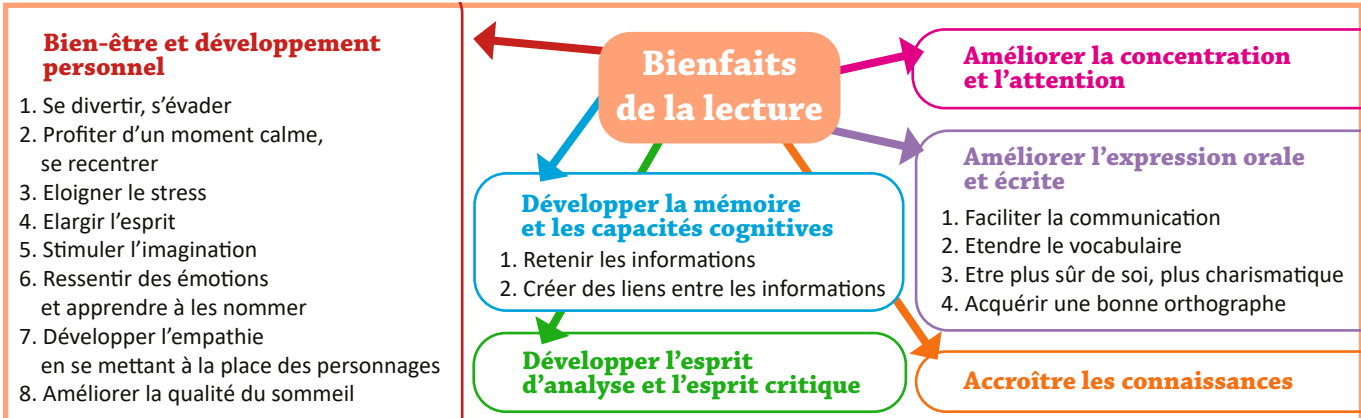
Petit à petit, nous avons pu observer les bienfaits de cette activité. Il n'est pas rare d'entendre certains élèves discuter entre eux de leurs livres et ainsi d'involontairement motiver d'autres à les lire.

Dernièrement, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} ont franchi un pas supplémentaire. Ils ont organisé plusieurs séances de «lecture plaisir» pour les enfants de la classe maternelle. Les règles habituelles sont restées d'application avec pour seule différence



que l'aîné lisait l'histoire à voix haute au cadet. Et selon vous, qui bénéficiait le plus de ce moment ? Le grand qui entraînait sa lecture orale, se sentait valorisé en s'occupant d'un plus jeune et était responsabilisé? Ou le petit qui profitait d'un moment privilégié, d'une histoire rien que pour lui qu'il a choisie et pour laquelle il a pu avoir des explications et commentaires supplémentaires ? Nul doute que tous ont en tout cas apprécié.

L'école d'Izier



PASSAGE DE FLAMBEAU POUR LA LUDOTHÈQUE

Avis à tous les amateurs de jeux de société et utilisateurs de la ludothèque ! Depuis ce 1er janvier, *la ludothèque de Durbuy est désormais gérée et animée par l'Office animation et loisir* (O.A.L.).

Après 25 ans, Caroline Soille du Centre culturel de Durbuy passe le relais d'un projet qu'elle a créé, géré et animé de main de maître et avec passion. C'est d'ailleurs elle qui assure la transition et la formation des personnes qui seront chargées des permanences et des animations afin de garantir la qualité du service.

EN PRATIQUE ? RIEN NE CHANGE !

La ludothèque reste au premier étage de la Maison Legros située rue Basse voie, 40A à Barvaux.

Les heures d'ouverture sont inchangées, à savoir :

- le mardi de 16h à 18h ;
- le mercredi de 14h à 18h ;
- le samedi de 10h à 12h ;



Et, naturellement, le prix des abonnements reste identique !

Nous vous remercions pour toutes ces années d'échanges, de jeux et d'animations ! Continuez à vous amuser en venant à la ludothèque !

« ECHOTRIP.ES », UN PROJET « JEUNES » À SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Ebullitions à la salle Mathieu de Geer ce samedi 27 février. Cela faisait longtemps qu'elle n'avait plus eu l'occasion d'accueillir autant d'artistes pour un projet culturel qui verra le jour à partir de la mi-mars sur les réseaux sociaux du Centre culturel de Durbuy...

Le projet ? « Echotrip.es », c'est le bruit de

l'intérieur, celui qu'on a en chacun de nous, à la fois universel et très personnel. Durant cette période particulière, nous avons pensé qu'il était essentiel de donner la parole à des jeunes et de mettre en lumière ce qui les animait.

Aucune thématique imposée, le point de départ c'est eux ! Le résultat est parfois

brut, souvent touchant mais toujours authentique. Chaque capsule vidéo diffusée sur les réseaux sociaux présentera ce que le participant a choisi de livrer. Ses propos n'engagent que lui et n'ont aucune autre volonté que d'exister. Nous voulions simplement capter un moment de liberté et le mettre en valeur.

« Echotrip.es » est un projet partenarial où chacun a apporté ses compétences au service d'un objectif : mettre en valeur ce qui résonnait dans la tête et dans le ventre d'Eloane, Romain, Ephraïm, Charlotte, Lalie, Jibril, Afghana, Emy, Lisa, Mathéo

Le Centre culturel tient à remercier : l'ASBL Scan-R / l'asbl CEC L'Atelier / le Collège Saint Roch- Ferrières et son corps enseignant / la Commune de Ferrières / Tous les participants qui ont livré un peu d'eux-mêmes.

Comment nous suivre sur les réseaux sociaux ?

- Via la page Facebook : Centre culturel de Durbuy
- Via le compte Instagram : CCDurbuy
- Via Youtube : Centre culturel de Durbuy

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS RENDRE VISITE

C'est à la demande de l'échevin de la culture de l'époque, Monsieur Jean-Marie MOTTET, qu'une ludothèque est créée à Barvaux en janvier 1995. Elle est gérée par le Centre culturel et confiée aux bons soins de Caroline SOILLE. Elle se situe, dans un premier temps, dans les locaux de la piscine et dispose alors de 60 jeux.

En 2000, elle déménage à la Maison Legros, à côté de la section Jeunesse de la bibliothèque. Le stock de jeux s'étoffe petit à petit pour atteindre le millier de jeux disponibles !

À partir de 2011, Caroline sera aidée dans la gestion de la ludothèque par Rachelle LESIRE qui sera présente à ses côtés durant 5 années.

Depuis 26 ans, Caroline gère la ludothèque d'une main de maître : elle participe à différentes manifestations, organise des animations dans les écoles, veille à l'entretien des jeux, au renouvellement de ceux-ci etc.

Nous voici en 2021 ! Souhaitant alléger son temps de travail, Caroline décide de passer la main pour la gestion de la ludothèque et de recentrer son activité au Centre culturel, particulièrement sur la programmation des spectacles « jeune public ».

Le Collège actuel, dans le but de maintenir et intensifier les activités de la ludothèque, a fait le choix de confier cette mission à l'O.A.L.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je m'investis, en tant qu'animatrice responsable, dans ce bel outil qui est un atout supplémentaire dans le cadre des actions que nous développons au sein de la commune. Pour rappel, l'O.A.L. propose des animations durant les périodes scolaires, des ateliers « après 4h », des stages durant les congés scolaires, des animations lors des journées pédagogiques... N'hésitez pas à visiter notre site « officeanimationloisirs.com ».



Je tiens à remercier Caroline pour sa disponibilité durant cette période de transition mais surtout parce qu'elle nous laisse une ludothèque bien gérée. Grande passionnée de jeux, je dois encore me familiariser avec bon nombre de ceux-ci afin de pouvoir vous conseiller au mieux. Heureusement, Caroline n'est jamais très loin !

LUDOTHÈQUE DE DURBUY
GRAND'RUE 40A 6940 BARVAUX

Horaires : mardi de 16h à 18h, mercredi de 14h à 17h, samedi de 10h à 12h. **Prix :** 5€ par an et par famille, avec le droit d'emprunter 2 jeux par membre de la famille pour une durée d'un mois (conditions élargies pour les associations de la commune et les écoles).

Sabrina WILMET, AnimatriceOAL
Responsable ludothèque
ludothequedurbuy@gmail.com

UN SERVICE TEMPORAIRE D'ÉCOUTE JEUNES

C'est une priorité de l'actuel Collège communal : créer une maison de jeunes et plus globalement investir dans la jeunesse. La crise sanitaire a malheureusement confirmé le besoin criant de structures adaptées pour les jeunes.

Le premier confinement et le semi-confinement actuel ont été difficiles à vivre pour tous les citoyens. Les jeunes, à l'instar des seniors, paient un lourd tribut : sentiment de déprime, fatigue mentale et décrochage scolaire sont le lot de beaucoup. Problèmes financiers également, car de nombreux jobs étudiants dépendent du tourisme et/ou de l'HORECA qui sont quasi à l'arrêt. Les étudiants n'avaient pas tous du matériel informatique pour suivre les cours à distance. Heureusement, le Fédéral a aidé les CPAS pour répondre à ces nouveaux besoins que l'on espère temporaires. Enfin, les jeunes ont beaucoup souffert de l'isolement, du manque de contacts sociaux, si importants à leur âge.

Pour toutes ces raisons, dans le cadre du Plan de cohésion sociale (PCS), la Ville de Durbuy a décidé de mettre sur pied un service, basé à la Maison citoyenne à Barvaux, pour



venir en aide et écouter prioritairement les jeunes de 12 à 26 ans. Ils peuvent appeler le numéro 0478/79 42 14 afin de pouvoir si nécessaire être orientés vers des services spécialisés comme «MicAdos» (voir page 20).

Cette nouvelle équipe communale se compose de la chargée de projet «Jeunes», Julie Simon, et d'Élise Vincent, éducatrice de rue. À l'issue de la crise, il s'agira de voir si ce service aura vocation à devenir pérenne. Dans tous les cas, ces travailleurs iront sur le terrain à la rencontre des jeunes mais aussi dans le cadre de missions décentralisées, dans nos nombreux villages et hameaux car il faut investir dans la jeunesse qui constitue l'avenir de nos zones rurales.

C'est pourquoi, prochainement, la Ville de Durbuy comptera une vraie maison

des jeunes. Une structure qui manquait cruellement. Elle ouvrira ses portes, normalement en été, tout d'abord dans les locaux de l'ancienne Maison de la laïcité, entre la place Basse Sauvenière et Chainrue. À terme, elle déménagera sur le site du Juliéna, dans l'ancien club house du club de tennis, dès que ce dernier prendra possession de ses nouvelles installations sur les hauteurs de Durbuy. Cela permettra de créer une belle cohésion au sein de la jeunesse et de dynamiser la rive gauche avec l'arrivée de nos amis scouts dans les grands et vastes bâtiments de l'ancienne piscine de Barvaux, sans oublier le projet sportif de skatepark, de terrains de foot et de basket...

Afin d'impulser ce lieu de convivialité (Maison de jeunes), un budget de 3.500€ a été prévu dans le cadre du Plan de cohésion sociale. Elle intégrera la Fédération des centres de jeunes en milieu populaire (FCJMP).

Jeunesse, sport et tourisme sont des composantes essentielles de notre belle commune.

Pablo Docquier
Echevin de la Jeunesse



BATIMMOVAN
S.A. CONSTRUCTION - RENOVATION
MAISONS OSSATURE BOIS & CHALETS

www.batimmoval.be
info@batimmoval.be - 08446.65.16 Rue F4 Ligné 40 - 6940 BARVAUX

CLÉS SUR PORTE
TRANSFORMATIONS
TERRASSES
BARDAGES
GARPORTS
PERGOLAS
WELLNESS




Déco NV Nicolas Vrancken

Peintre en bâtiment
Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol, parquets massifs et flottants, tapis-plain, cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89 • 086 49 99 24
Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com
www.deco-nv.be




PRO-AUTO
DISTRIBUTION

TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE

Tél. : 086 43 43 71 • info@proautodistribution.be
Route de Marche 89a, 6940 Barvaux

Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

- du Lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h à 17h30
- samedi de 8h à 12h

Gedimat COMOBE
Rue de l'Industrie 13 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 35 71 - Fax 086 212 720
comobe@skynet.be - www.gedimat.be



CORNET
S.P.R.L. STEPHANE

TOITURE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

0497 24 62 67
086/49.00.75

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)
sprlcoronetst@yahoo.fr



Assurances
Banque Crelan
Fiscalité / FWA

ProConseils
ASSURANCES ET BANQUE CRELAN

www.proconseils.be

Barvaux
En Charotte, 15
6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 26 96 | Fax. 086 21 40 96
barvaux@proconseils.be

À vos côtés.
Maintenant et demain.



Le Raccourci
vers l'informatique

Conseils • Vente • Entretien • Réparations
PC toutes marques • Apple
Réseau • Hébergement • Création de site

Ouvert du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00

Chainrue, 18 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe • 086 40 10 93
www.barvaux-informatique.be
info@barvaux-informatique.be

Mazout Destrée
Borlon - Seron - Adam

084 46 66 48
Possibilité de plan budgétaire

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE

« DÉFORMES & COULEURS : PICON, GANGOLF, LUCAS »

Le Musée d'art moderne et contemporain de Durbuy présente cette exposition du 03/04 au 31/07.

Ce sont trois artistes aux univers puissants que le Musée d'art moderne et contemporain de Durbuy accueille en ses murs historiques de la Halle aux blés.

JOSÉ PICON ET L'ABSTRACTION

Il est difficile de parler de l'œuvre de José Picon tant sa peinture est intuitive et personnelle. Rien de fabriqué chez elle, tout vient du plus profond de son être. Peu lui importe les modes, les tendances, elle sait ce qu'elle fait, ou plutôt elle vit ce qu'elle fait avec ce que cela implique de douloureux, de déchirant, mais aussi de miraculeux, de merveilleux. Chaque toile est l'expression d'un souffle de vie qui vient d'elle-même, une victoire sur la vie, un instant de bonheur.



José Picon est née à Liège le 25 décembre 1921 et décédée en 2011. Elle a exposé principalement en Allemagne et en Hollande. Ses toiles parlent d'elle dans bien des collections privées, en Angleterre, aux États-Unis, en Italie, en Allemagne, en France et même en Belgique.

Elle a obtenu de nombreuses distinctions et participé à de nombreuses expositions aux côtés des plus grands maîtres. Pourquoi n'est-elle pas plus connue ou reconnue ? Probablement parce qu'elle s'en est peu préoccupée, étant sûre d'elle, en règle avec elle-même, peut-être aussi parce qu'elle est femme, mère et grand-mère.

Elle n'en est pas moins une des grandes figures de l'art abstrait, une grande dame de la peinture, un grand peintre.



SERGE GANGOLF, MAÎTRE SCULPTEUR

Exposé aux côtés de José Picon, vous retrouverez Serge Gangolf, sculpteur de renommée internationale. Sans le savoir vous êtes déjà toutes et tous passés devant l'une de ses œuvres. C'est à lui que l'on doit notamment les sculptures des ronds-points de Marche-en-Famenne.

« Avec Serge Gangolf, quel que soit le matériau qu'il travaille, même la neige, on évolue dans un espace où la géométrie s'arrache des manuels pour surprendre la notion de volume, mais aussi le regard qu'on y porte. C'est alors qu'il ne faut pas confondre volume et dimension. On peut dire, en effet, que toute sculpture de Serge Gangolf est monumentale, même si elle ne mesure que vingt ou trente centimètres. » (Albert MOXHET).

A côté de ces deux artistes, vous retrouverez une sélection d'œuvres de Marcel Lucas, richement colorées, tout en résonance à José Picon.

Exposition du 02/04 au 31/07.

**Tous les jours durant les congés scolaires de 13h à 18h
En dehors des congés, ouvert les week-ends de 13h à 18h**

Réservation par mail :

mamcd@durbuy.be

Suivez-nous sur Facebook : mamcd



L'ÉQUIPE DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE S'AGRANDIT...



Julie, Fabienne, Marie, Karin.

**JULIE, FABIENNE, MARIE ET KARIN
SONT HEUREUSES D'ACCUEILLIR...**



Elise...

Je suis Elise Vincent. Je viens d'être engagée dans le cadre du Plan de cohésion sociale, et plus particulièrement pour remplir la fonction d'éducatrice de rue en vue de l'impulsion de la Maison de jeunes de Durbuy.

En quelques mots, je suis éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, j'ai 25 ans et j'habite le village de Tohogne. Je me réjouis d'ores et déjà de m'investir dans ce nouveau projet.



Sébastien...

Je m'appelle Sébastien Mathieu, je suis éducateur spécialisé et technicien de l'information et de la communication. Je viens d'être engagé au sein de l'équipe en tant qu'animateur culturel et multimédia EPN-jeunes. Je vais être amené à travailler en lien étroit avec l'éducatrice de

rue et le/la responsable de la future Maison de jeunes. Ma mission ne se limite pas au seul accompagnement technologique du public, mais touche en même temps au domaine de l'éducation aux médias : développement de l'esprit critique, initiation aux outils médiatiques en vue de favoriser l'expression de la personne, création de supports pédagogiques et/ou de sensibilisation concernant des problématiques rencontrées sur le terrain...

« WHO'S WHO ? » AU SEIN DU PCS

Julie Simon

Je m'appelle Julie Simon, je travaille au sein du PCS depuis 11 ans. Je suis éducatrice spécialisée A1. Je travaille les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Mes missions actuelles : la gestion de la Maison citoyenne en partage avec l'équipe, la coordination de l'action « création de lieux de rencontre et de convivialité » (création d'une Maison de jeunes). Mes missions peuvent être modifiées et trouver une autre orientation suite au plan d'actions soumis à la Région wallonne tous les 5 ans. Ce plan est établi sur base d'un diagnostic local afin de répondre aux attentes et besoins de la population.

Fabienne Jadot

Un brevet de conduite de projets socio-culturels m'a ouvert les portes du PCS. J'ai opté, dès mon entrée en tant que cheffe de projet en avril 2015, pour une gouvernance partagée. Difficile en quelques lignes d'expliquer mon travail : je suis « multi tâches, multi fonctions ». Mon travail est essentiellement dédié à la mise en place, à la coordination et au bon fonctionnement des actions du Plan, de la gestion de la Maison citoyenne, de l'équipe, des rencontres et échanges avec des partenaires et des citoyens... mais aussi d'envisager ce qu'il est possible de faire pour le bien-être des citoyens sur la commune.

Marie Godart

Je m'appelle Marie Godart. Je travaille pour le Plan de cohésion sociale depuis 7 ans. Assistante sociale de formation, j'adore le travail en équipe. J'aime voir la vie du bon côté, réfléchir au « comment mieux vivre ensemble ? », animer des groupes, offrir mon écoute. Mes missions au sein du PCS sont essentiellement liées à l'accès à la culture pour tou(te)s, à la gestion quotidienne de la Maison citoyenne, à l'aide alimentaire. Si vous avez des questions sur nos activités, je vous accueille sur rendez-vous à la Maison citoyenne ou me rends chez vous pour une rencontre. Au plaisir !

Karin Tessely

Je m'appelle Karin Tessely, je travaille à mi-temps pour le Plan de cohésion sociale depuis 7 ans en tant qu'employée administrative. Mes missions sont principalement liées aux activités de la Maison citoyenne (accueil, inscription des participants, organisation des transports, dépliants trimestriels...) mais je m'occupe également de la gestion des plannings, du budget, de l'occupation des locaux... Comme mes collègues, je suis polyvalente et je m'adapte au quotidien.

MAIS EN FAIT, UN PLAN DE COHÉSION SOCIALE, C'EST QUOI ?

Le PCS poursuit deux objectifs, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous. A Durbuy, le PCS met en place douze actions. Vous voulez en savoir plus ? Alors, venez nous rencontrer 😊.

Plan de cohésion sociale

1 Basse Sauvenière, 6940 Barvaux 086/219 881 pcs@durbuy.be

Appel à bénévoles « Echanges de savoirs » En vue de la reprise prochaine de ses activités, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, le Plan de cohésion sociale de Durbuy recherche des bénévoles. Vous avez du temps et envie de **partager un savoir**, une pratique, une technique, une passion dans des domaines variés comme, par exemple, les arts, la cuisine, les plantes, la couture... Toutes vos propositions sont bienvenues, dans les limites des possibilités de mise en place.

En pratique, une animatrice sera là pour vous accompagner dans l'organisation (petit module de 2-3 séances en fonction de l'activité). Alors, venez nous rencontrer pour initier ces échanges de savoirs 😊 !

L'équipe du Plan de cohésion sociale vous attend à la Maison citoyenne :) : 086/219 881 pcs@durbuy.be

« L'égalité est la condition de l'échange. »

« L'échange est au cœur de toutes les civilisations. Il est ce qui permet la construction des relations humaines, leur interaction. Par l'échange, les cultures deviennent poreuses les unes aux autres, les idées se confrontent, les services se complètent. L'échange est ce qui permet d'être en contact avec l'autre... La socialisation ne peut passer que par l'échange. »

A L'ÉCOLE DANS LES ANNÉES 1930



L'école communale des filles à Bomal en 1933 (photo coll. privée)

Dans les archives de la Ville de Durbuy, un règlement communal des écoles primaires adopté par l'ancienne Commune de Bomal dans les années 1930 (dernière annotation datée de 1939) donne une bonne idée de ce qu'était l'enseignement et des valeurs qu'il véhiculait juste avant la guerre. Le bulletin d'un élève de Wéris en 1939 en donne un aperçu non moins éloquent.

Sans surprise, le premier article de ce règlement des écoles expose les grands principes de l'enseignement communal :

« L'éducation physique, l'éducation intellectuelle et l'éducation morale des élèves sont l'objet de la sollicitude constante de l'instituteur. Celui-ci ne néglige aucune occasion d'inculquer à ses élèves les préceptes de la morale, de leur inspirer le sentiment du devoir, l'amour de la patrie, le respect des institutions nationales et des autorités publiques, l'attachement aux libertés constitutionnelles. Il s'abstient, dans son enseignement, de toute attaque contre les personnes ou contre les convictions religieuses des familles dont les enfants lui sont confiés. Il veille soigneusement à faire observer, en toute circonstance, par ses élèves les règles de la bienséance. Il s'attache particulièrement à leur faire acquérir des habitudes de propreté, d'ordre, d'épargne, de tempérance et à leur inculquer des sentiments de déférence envers les personnes, de bonté envers les animaux et de respect des plantations et des monuments publics. »

L'article suivant donne à l'instituteur des directives que les pédagogues d'aujourd'hui ne désavoueraient pas :

« L'instituteur s'efforce de se tenir au courant des progrès scientifiques en général, et particulièrement des progrès de la pédagogie et de la méthodologie. Il ne néglige pas l'étude psychologique de chacun de ses élèves, afin de pouvoir assurer à tous une formation en rapport

avec leurs aptitudes ; il s'efforce dans son enseignement de faire appel, le plus possible, à tous les modes de perception de l'enfant, principalement à ses activités physiques, sensorielles et musculaires, pour lui faire acquérir des connaissances, les lui faire associer et appliquer ; il a soin d'éveiller constamment l'esprit d'observation, de réflexion et d'invention, il habitue les enfants à exprimer simplement mais correctement leurs propres observations, leurs propres jugements ; il veille à ce que les notions enseignées soient toujours exactes ; il fait de nombreuses applications et de fréquentes répétitions, mais en s'attachant à varier les exercices. Il suit les méthodes et emploie les procédés d'enseignement signalés comme étant les meilleurs. Il organise au moins une fois par mois une excursion scolaire dûment préparée. »

Une série de recommandations sont faites aux instituteurs à propos de leur comportement vis-à-vis des élèves dont ils ont la charge :

« Pendant les heures de classe, l'instituteur consacre tout son temps à l'instruction et à l'éducation des enfants. Il est strictement tenu, ou de donner des leçons, ou de surveiller activement les applications pratiques consécutives à ces leçons. Le contrôle et la correction des travaux des élèves se font régulièrement. L'instruction est distribuée également à tous les élèves. Il est interdit aux instituteurs de soigner certains élèves de préférence aux autres ou aux dépens de ceux-ci. (...) Il est défendu aux instituteurs :

- 1° de laisser circuler dans l'école des pétitions ou des listes de souscription ;
- 2° d'organiser des séances de photographie, de prestidigitation, etc. sans autorisation spéciale du Collège échevinal. En aucun cas, ces séances ne peuvent avoir lieu pendant les heures de classe ;
- 3° de charger les élèves de commissions

quelconques à l'extérieur de l'école ;
4° d'accepter des cadeaux des élèves.

A propos de la discipline et des châtiments corporels, le règlement est clair :

« La discipline de l'école, c.à.d. l'ensemble des principes sur lesquels se base toute l'action scolaire, a pour but principal d'habituer l'élève à user de sa liberté tout en respectant le droit des autres. Elle met en valeur la personnalité de l'enfant par un régime de liberté surveillée et par l'emploi des méthodes actives. Il n'est infligé aucune punition corporelle ni autre de nature soit à décourager les enfants, soit à les exposer à la risée ou au mépris de leurs condisciples, soit à les soustraire à la surveillance immédiate de l'instituteur. »

L'enseignement communal est gratuit. Les manuels et le matériel mis à la disposition des élèves sont bien détaillés :

« Tout enfant résidant dans la commune est admis gratuitement à l'école primaire jusqu'à l'achèvement de ses études. Toutefois, aucun enfant ne peut être admis avant l'âge de scolarité, sauf dans des cas exceptionnels. (...)

Outre les manuels choisis par l'autorité religieuse pour l'enseignement de la religion et de la morale, les livres et objets à fournir à chaque élève sont :

Première année : un livre de lecture élémentaire ; un livre de calcul élémentaire ; une ardoise, crayon d'ardoise ; un cahier d'écriture ; plumes, crayon noir et crayons de couleur ; quelques paquets de bâtonnets de diverses grandeurs.

Deuxième année : Les mêmes objets et, en plus un cahier de devoirs et un cahier ou du papier à dessin ; règle, gomme. Pour les filles : fournitures pour le cours de travaux à l'aiguille.

Deuxième degré : un livre de lecture ; une grammaire élémentaire avec exercices ; un manuel de calcul ; un manuel de géographie ; un atlas ; ardoise, cahiers, règle, équerre, crayons, plumes, pinceaux, couleurs. Pour les filles : laines, aiguilles à tricoter ; canevas, étoffe de coton, aiguilles à coudre, etc.

Troisième degré : un livre de lecture ; une grammaire élémentaire avec exercices ; un manuel de calcul ; un manuel de géographie ; un atlas ; un manuel d'histoire de Belgique ; ardoise, cahiers, règle, équerre, compas, gomme, pinceaux et couleurs, etc. Pour les filles : laines, aiguilles à tricoter ; canevas, toile, étoffe de coton, fil et aiguilles à coudre, etc.

Pour l'achat de ces fournitures, « le chef d'école dispose d'une somme de 7 frs par élève ayant droit à la gratuité des fournitures classiques, pour l'achat de ces fournitures, et de 5 frs par fille pour l'achat de matières premières nécessaires à l'enseignement des travaux à l'aiguille. »



L'école communale des garçons à Bomal en 1935 (photo coll. Privée)

L'année scolaire et la journée s'organisent comme suit :

« La journée scolaire comporte 3 heures le matin et 2h1/2 l'après-midi. La classe de l'après-midi commence à 1h1/2 et finit à 4 h. Après chaque heure de leçon ou d'exercices, on fera exécuter un chant avec des exercices de gymnastique. Vers le milieu de chaque demi-journée, il y aura quinze minutes de récréation.

Les jours de congé sont : le dimanche ; le jeudi après-midi ; le jour de la Toussaint

et le lendemain : le 11 novembre : le 27 novembre, fête patronale du Roi : le jour de l'Ascension ; le lundi de Pentecôte ; le 21 juillet, jour anniversaire de l'inauguration de Léopold Ier : le jour de l'Assomption : le lundi et le mardi de la fête communale ; les jours de conférences cantonales ; le 10 décembre, jour de l'adoration ; le lundi de la fête à Juzaine ; la Foire St Martin. Le cas échéant, des congés saisonniers peuvent être accordés (NB pour participer aux travaux des champs par exemple).



L'instituteur Hébette dans sa classe de Bomal en 1930 (photo coll. Privée)

Par ailleurs « Les vacances de Noël commencent le 25 décembre et les classes reprennent le 3 janvier. Les vacances de Pâques commencent le Samedi Saint et les classes reprennent le 2e jeudi après Pâques. Les vacances d'été commencent lorsque les 460 demi-jours sont accomplis, et finissent le 6 septembre (décision du 16 novembre 1935) puis le 2e lundi de septembre (décision du 14 août 1939).

Un accent particulier est mis sur la propreté : « Les enfants se présentent à l'école dans un état de propreté convenable. La visite de propreté est faite par l'instituteur au commencement de chaque classe. Le chef d'école veille à ce que l'école soit dans un état permanent de

propreté. Les gens de service sont placés sous son autorité immédiate. »

Quant au confort, « Pendant la saison froide et lorsqu'il en est besoin, le foyer est allumé dans chaque classe, de manière à y (maintenir) obtenir à l'entrée des élèves une température de 14 à 16 degrés centigrades. Par contre, « En été, lorsque la température des classes dépasse 25 degrés centigrades, le chef d'école est autorisé à suspendre les classes de l'après-midi et à les remplacer par des leçons et exercices récréatifs ou à emmener les élèves au grand air. »

UN BULLETIN À WÉRIS

Qui dit école, dit bulletin scolaire. Penchons-nous sur le bulletin du jeune André F., qui lors de l'année scolaire 1938-1939, était en 3e année à l'école primaire des garçons de Wéris, sous la férule (au sens figuré !) de l'instituteur Robert Lallemand.

Ce bulletin imprimé était destiné à desservir un grand nombre d'écoles communales. Son auteur est A. Dehon, instituteur à Mons, et divers passages laissent penser que ce bulletin s'adressait surtout aux élèves des villes, vivant dans un milieu ouvrier. Nous y retrouvons bien entendu la plupart des grands principes déjà énoncés dans le règlement communal de Bomal.

Ainsi, la couverture affiche l'encadré : « Enfant ! Ce bulletin est-il pour toi un sujet de honte ou de fierté ? » Le 2e de couverture expose des « conseils à méditer par les élèves » :

- 1) Aime l'école, parce que c'est un noble temple où l'on cherche à faire de toi un homme instruit et honnête.
 - 2) Connais bien tes leçons, fais tes devoirs avec soin ; c'est le moyen de t'instruire et de te préparer sérieusement pour la vie.
 - 3) Soigne tes livres, car ils contiennent la science. Quel plaisir a-t-on à étudier dans des livres malpropres ou déchirés ? Les livres sont toujours recouverts. Pour s'en servir, il faut avoir les mains propres.
 - 4) En cas d'absence, il convient que tu te justifies immédiatement auprès de ton instituteur.
 - 5) Observe partout les règles de la bienséance et de la politesse.
 - 6) A l'aller comme au retour de l'école, sois prudent ; avant de traverser la rue, assure-toi qu'il n'arrive ni auto, ni tramway, ni voiture.
 - 7) Enfants, les animaux sont nos frères inférieurs ; ils souffrent comme nous. De grâce, ne les maltraitez pas. Cœur dur envers les animaux ne peut être bon envers ses semblables.
- Et un 8e conseil à l'adresse des parents (servant sans doute aussi à « dédouaner » les maîtres face à d'éventuelles plaintes de châtements corporels) :
- 8) Chers parents, vos enfants se plaignent parfois de ce que les maîtres ou les



Le bulletin d'André F, sujet de honte ou de fierté ?

maîtresses sont trop sévères à leur égard. N'ajoutez pas toujours foi à ce qu'ils vous disent. Venez jusqu'à l'école : l'instituteur ou l'institutrice vous prouveront que, la plupart du temps, ils vous ont caché la vérité.

Des « parents dévoués » qui sont encore sollicités plus loin :

« Si vos enfants viennent régulièrement à l'école, plus tard, ils ne s'absenteront pas de l'usine. S'ils accomplissent proprement et soigneusement leur besogne de l'école, plus tard, ils seront de bons ouvriers, estimés des patrons, bien rémunérés.

Secondez donc vos instituteurs et institutrices en assurant la bonne fréquentation des classes, en obligeant vos enfants à faire journalièrement leurs devoirs avec soin et à étudier convenablement leurs petites leçons, en surveillant consciencieusement la tenue des objets classiques, en inspirant à vos fils et à vos filles le respect de leurs maîtres. Evitez de laisser courir trop fréquemment vos enfants dans les rues en dehors de votre surveillance, car la rue, c'est l'école du vice : c'est là que se fait l'apprentissage des mauvaises habitudes, des propos honteux. Si vous voulez faire de vos enfants des enfants éclairés, ne contrecarrez pas l'école : faites-leur aimer ce temple de la science. »

Un extrait du règlement insiste sur la propreté et l'obéissance :

« La propreté et la bonne tenue sont obligatoires pour les élèves. La visite de propreté est faite par l'instituteur ou l'institutrice au commencement de chaque classe. Les membres du personnel enseignant désignent au chef d'école les enfants dont la mise n'est pas convenable. S'il y a lieu, des recommandations sont adressées aux parents par la direction scolaire. Si la malpropreté de l'élève est trop grande, il peut être renvoyé immédiatement. Avis en est donné aussitôt aux parents. »

« L'élève doit une obéissance constante à ses professeurs. Quand il aborde un membre du personnel, il prend une attitude convenable, se découvre et lui parle en termes respectueux. Les élèves sont tenus de se comporter décemment dans les rues et de rentrer chez eux par le chemin le plus court. L'élève qui est signalé pour sa mauvaise conduite en dehors de

l'établissement est passible des punitions prévues au règlement. »

Ensuite, une page est consacrée à chaque mois de l'année scolaire. L'instituteur est invité à évaluer la politesse, la conduite en classe, les devoirs, les leçons, les progrès, les branches faibles, la tenue des objets classiques, les arrivées tardives et les absences.

Chaque page est agrémentée d'une consigne aux enfants :

SEPTEMBRE : Aime l'école, parce que c'est un noble temple où l'on cherche à faire de toi un homme instruit et honnête.

OCTOBRE : Aime ton maître, parce qu'il t'affectionne et se donne de la peine pour toi. S'il se montre sévère, c'est pour ton bien.

NOVEMBRE : Aime tes camarades, sois avec eux loyal et bon, afin qu'ils soient avec toi complaisants, serviables et sincères.

DECEMBRE : Sois assidu, car on suit mal la classe quand on y arrive en retard ou lorsqu'on s'absente. Quand on est attentif à l'école, on comprend bien la leçon et on fait bien le devoir.

JANVIER : Ecoute sans cesse les explications ; pendant que tu parles en classe, pendant que tu es distrait, ton maître enseigne peut-être une chose que plus tard tu seras fâché d'ignorer.

FEVRIER : Connais bien tes leçons, fais tes devoirs avec soin ; c'est le moyen de t'instruire et de te préparer sérieusement pour la vie. Chaque jour, à domicile, il y a un devoir, une lecture et des leçons.

MARS : Soigne tes cahiers, car quand les premières pages sont maculées d'encre ou mal écrites, on n'a plus de souci de bien écrire les autres. Prière aux parents de visiter chaque jour les cahiers et de signer les devoirs.

AVRIL : Soigne tes livres, car ils contiennent la science. Quel plaisir a-t-on à étudier dans des livres malpropres ou déchirés ? Les livres sont toujours recouverts. Pour s'en servir, il faut toujours avoir les mains propres.

MAI : Sois fier de ton école ; contribue à sa gloire par ton travail, ta conduite et tes progrès.

JUIN : Pendant tes loisirs, lis de bons livres pour te distraire, te rendre meilleur et t'instruire.

Chez toi, lis à haute voix ta lecture journalière.

JUILLET : Quand tu quitteras l'école, continue à l'aimer, garde dans ton cœur son souvenir respecté ; tu pratiqueras les conseils de ton maître pour devenir un fils reconnaissant, un honnête homme, un bon père de famille.

Et pour être certain que l'élève a bien compris, il a encore droit à des aphorismes, dont certains concernent sa future vie d'adulte :

Aime tes parents ; sois bon ouvrier ; sois tempérant ; sois économe.

Epargne pour te procurer des vêtements et pour t'aider dans la maladie.

Affilie-toi à la caisse de retraite pour te préparer une douce et heureuse vieillesse. Fuis l'alcool qui appauvrit, qui déshonore, qui rend fou, qui empoisonne, qui tue l'homme.

Ne gaspille pas ton argent à l'achat de cigarettes et de tabac.

Pratique l'hygiène si tu veux conserver ta santé, prolonger ta vie et te ménager une vieillesse sans infirmités.

Ne prends pas ce qui appartient au prochain. N'oublie pas qu'un menteur est pire qu'un voleur. Choisis de bons amis : dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.

La dernière page du bulletin est consacrée aux résultats des compositions trimestrielles, avec les résultats de l'année dans la dernière colonne. Monsieur Lallemand enseignait les matières suivantes : religion, orthographe, grammaire, lecture, rédaction, mémoire, écriture, arithmétique, géographie, histoire. Avec 206,6/250, André F. se classait premier de la classe !

Et le document se termine par une dernière maxime bien à propos : « Enfant ! Le succès n'est pas au commencement, mais au bout de l'effort ».

Philippe Bastin



LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES...

Nuisances sonores et vitesse sont deux désagréments récurrents dans la bouche de nombreux Durbuysiens qui réclament, à juste titre, de pouvoir vivre dans un environnement agréable et sécurisé.

Notre belle commune de Durbuy possède de nombreux atouts pour qu'elle soit un havre où il fait bon vivre. La Ville de Durbuy est une commune rurale touristique ; il revient donc aux autorités politiques, locales, provinciales et régionales d'établir les règles pour que les activités économiques, quelles qu'elles soient, cohabitent harmonieusement avec le désir de bénéficier d'une atmosphère de vie sereine à laquelle nous aspirons tous lorsque nous laissons de côté notre activité professionnelle.

Aussi, la volonté du Collège est-elle d'établir des règles afin que l'activité touristique, poumon économique de notre commune, se développe en harmonie avec notre cadre de vie. C'est aussi dans ce contexte que vous êtes très nombreux à réclamer qu'une campagne soit menée dès les prochaines semaines afin de lutter contre la pollution sonore.



Une campagne de sensibilisation touchera, entre autres, la minorité de motards qui trouble notre tranquillité publique dès le retour des beaux jours. Avec l'aide de diverses associations de motards avec qui nous collaborerons, les motards restant bien entendu les bienvenus à Durbuy, nous sensibiliserons les propriétaires de motos au pot d'échappement non agréé, au respect des normes sonores en vigueur,

en espérant de ne pas devoir avoir recours à des mesures répressives. Il en sera de même pour tous les engins motorisés (scooters, mobylettes, quads...) qui déchirent notre tranquillité publique avec pour seul objectif de se faire plaisir au détriment de la collectivité. Par ailleurs, conjointement, une campagne sera également menée les week-ends afin de réprimer les conducteurs préférant l'ivresse de la vitesse au respect de la sécurité publique.

Face aux bruits et autres nuisances, chaque Durbuysien a droit à une légitime tranquillité. Et nous ferons en sorte que notre commune reste avant tout un endroit où, pour chaque habitant, il fait bon de vivre !

La liste du Bourgmestre.



Lors des derniers conseils communaux, en séance publique, nous avons entendu qu'il y avait beaucoup de projets : des déménagements, dans le bâtiment de l'ancienne piscine et du tennis de Barvaux (Maison de jeunes), le déménagement des scouts au tennis, le déménagement de la bibliothèque dans l'ancienne maison communale (semble-t-il), le transfert de la ludothèque à l'OAL, des projets de parc à skates, l'aménagement d'un chauffage dans le local EPN (enfin) qui servira dorénavant aux entretiens de santé mentale via la Maison citoyenne, l'installation future de l'EPN (espace public numérique) dans l'ancien local (salle du fond) des 3x20 de Barvaux sous-utilisé (nous a-t-on déclaré), où sera aussi installé l'école des devoirs, l'engagement d'un animateur de rue, d'un animateur EPN pour la jeunesse, d'un nouveau bibliothécaire, d'un nouveau directeur au Centre culturel ...

Nous ne pouvons que nous réjouir de tous ces projets dont bon nombre faisaient partie de notre programme lors des dernières élections en 2018. Cependant, nous ne pouvons éviter de nous poser certaines questions :

- toujours pas de réelle inscription budgétaire pour la jeunesse permettant une vue globale et réelle de la politique jeunesse.
- maison des jeunes, parfait mais qu'en est-il de l'agrégation officielle ?
- un éducateur de rue, plutôt une jeune éducatrice de rue, choix judicieux ? Quel sera son rôle réel, quel est le projet ?

BEAUCOUP BEAUCOUP BEAUCOUP

• un animateur jeunesse EPN ayant une formation d'éducateur. Est-ce bien judicieux pour l'EPN ? N'aurait-il pas mieux valu une personne ayant une formation en informatique ? Et qu'en est-il du reste du public de l'EPN, les « moyens âges », les aînés ? Que vont devenir les permanences EPN, les mini-stages de maintenance des ordinateurs, de l'utilisation de certains appareils, programmes ... ? Va-t-on engager une autre personne ? Cela semble nécessaire puisqu'il est déjà annoncé dans la presse que cet emploi servira à animer la maison des jeunes.

• des entretiens de santé mentale, c'est d'actualité, mais par qui, pour qui ? Par les employés de la Maison citoyenne ou des professionnels ? Selon quel organisation, régime, tarif ?

• l'ancien local des 3x20 ? Que deviennent nos aînés de Barvaux ?

• l'installation de l'EPN dans la salle du fond de « l'ancien local des 3x20 ». Selon quelle organisation, quels horaires ? Il n'y aura pas beaucoup de visibilité ?

• le déménagement de la ludothèque à l'OAL, pourquoi ? Sans douter des qualités de l'OAL, il ne s'agit pas du même métier ? Qui va s'en occuper ? Va-t-on engager ? Sur quel budget ? Le bâtiment de l'OAL est complètement utilisé ? La ludothèque actuelle nécessiterait déjà plus de place.

• les scouts connaissent-ils le timing pour pouvoir s'organiser ? Auront-ils des locaux réservés à leurs activités, leurs équipes d'âge ou seront-ce les mêmes que ceux de la Maison de jeunes ?

• quid des locations de leur ancien local aux troupes extérieures ou certaines organisations utiles pour leurs finances ?

• ...

Nous n'avons pas la place suffisante pour exposer tous nos questionnements !

Nous soulignons, malheureusement, que la réinstallation d'un parc de manœuvres pour l'apprentissage pour le permis de conduire (nous en avons installé un à Rome antérieurement) ne soit pas prévu au programme, projet pourtant bien utile à nos jeunes, pas très onéreux et pouvant pro-mériter un subsidé.

De même, s'il y a une telle volonté de projets jeunesse, nous ne comprenons pas pourquoi les éléments que nous avons acquis antérieurement pour le parc à skate (stockés à Tohogne) ne sont pas refixés tout simplement ??? Malgré nos questions en séance publique du conseil communal, nous n'obtenons pas de réelle réponse.

Attention, qui trop embrasse mal étirent ! Beaucoup, beaucoup, beaucoup ...

Nous souhaiterions qu'un projet global « culture, jeunesse » soit présenté, reprenant les axes défendus, les objectifs, les budgets prévus, la planification des dossiers, un timing.

A quoi, à qui serviront vraiment les nouveaux engagés ? De la transparence.

Et qu'en est-il des autres villages ? Des espaces de détente dans les villages que nous avons inscrits dans notre programme, de l'optimisation de l'acoustique au Sassin (sans parler de sa rénovation), des boîtes à livres dans les villages ? Affaires à suivre ...

Le Groupe CommUne Passion



Précarité menstruelle, si on en parlait ?

En cette période de crise sanitaire, il est essentiel de prendre soin de soi, afin de développer la résilience nécessaire pour surmonter l'épreuve. C'est l'occasion, pour Ecolo, de se pencher sur un problème méconnu qui touche de nombreuses femmes : la précarité menstruelle.

De quoi s'agit-il ?

Par définition, la précarité menstruelle est le manque d'accès aux protections menstruelles, pour des femmes n'ayant pas, ou pas suffisamment, les moyens d'en acheter.

Les femmes sont menstruées, en moyenne, pendant 42 ans. Le nombre de protections nécessaires leur coûtera environ 6.000 €. Être une femme a un coût ... et toutes n'ont pas les moyens de le supporter.

Étudiantes, travailleuses pauvres ou précarisées : il faut parfois se passer de protections hygiéniques car leur coût peut monter jusqu'à 5 % du budget restant, après le loyer, la nourriture, les transports. Il y a donc obligation de faire un choix lors des achats et, par manque d'argent,

de renoncer, en tout ou en partie, aux protections périodiques. Une discrimination de plus pour les femmes.

Un coût social et sanitaire

Ce problème peu médiatisé n'est pas à prendre à la légère car ses principales conséquences sont la honte et l'exclusion sociale. Les femmes choisiront de rester chez elles plutôt que de prendre le risque de s'afficher avec des vêtements tachés. Des problèmes de santé sont également liés à cette précarité : infections dues à des tampons portés trop longtemps ou à des protections fabriquées maison (papier toilette, tissus, autres solutions d'urgence).

BruZelle : collecte organisée de protections, à DURBUY

Dans notre commune, les ASBL Les P'tits Dons de Pétilons et Femmes en milieu rural, en collaboration avec la cellule Égalité des chances et la société St-Vincent-de-Paul, se sont associées à l'ASBL BruZelle pour faire connaître ce problème et y apporter des solutions. Cette action s'inscrit sur le long terme et fonctionne toute l'année. Les règles, en effet, ne tiennent pas compte



Brisons les tabous. Changeons les règles!

des saisons : c'est tous les 28 jours, c'est toute l'année !

Pour le moment, quatre points de collecte fonctionnent déjà : la boîte à dons, la maison médicale, ainsi que les pharmacies Huart et Tilman. Afin de garantir une certaine discrétion, les protections sont distribuées dans de petites trousse, réalisées par des bénévoles, dans du tissu de récupération.

Envie de collaborer ?

Vous qui nous lisez et qui souhaitez participer à cette action, n'hésitez pas à prendre contact avec Les P'tits Dons de Pétilons ou Femmes en milieu rural. Différentes collaborations sont possibles : coudre des pochettes, créer un point de dépôt, donner des protections, partager d'autres idées...

Le groupe Ecolo

Durbuy,
commune connectée

Abonnez-vous à notre page sur l'application mobile Durbuy en poche disponible sur macommuneenpoche.be/durbuy

powered by letsocity

www.macomuneenpoche.be
www.durbuy.be



Également disponible sur la plateforme « Wallonie en poche »



Grâce à « Mon DOSSIER », vous pouvez :

- vérifier vos informations au registre national ;
- signaler des erreurs ;
- communiquer vos données de contact ;
- prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois ;
- télécharger ou imprimer gratuitement des certificats électroniques à partir du registre de population ;
- télécharger ou imprimer gratuitement des actes d'état civil qui ont été établis après le 31 mars 2019.

Comment cela fonctionne ?

Pour accéder à l'application « Mon DOSSIER », vous devez préalablement installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié. Vous trouvez la dernière version du logiciel pour votre lecteur de carte sur ce lien : <https://eid.belgium.be/fr>.

Après l'installation et la connexion de votre lecteur de carte, vous devez insérer votre carte d'identité électronique. Ce n'est qu'après cette étape que vous pouvez vous rendre sur le site de « Mon DOSSIER » en suivant ce lien : <https://mondossier.rrn.fgov.be/>.

Introduisez enfin votre code PIN afin que votre identité soit vérifiée. Une fois que votre code PIN est introduit, vous avez accès à votre dossier personnel au registre national.

Pour de plus amples informations concernant l'application « Mon DOSSIER », veuillez vous adresser au helpdesk de la Direction générale Institutions et Population : 02 518 21 16 - helpdesk. belpic@rrn.fgov.be



L'écriture n'est pas un don !

Vous éprouvez des difficultés pour rédiger vos lettres de motivation, votre C.V. ou un courrier ?

Vous souhaiteriez de l'aide pour écrire vos formulaires administratifs ou recevoir des conseils ?

Pas de souci... L'écrivain public est là pour vous aider. Son service est gratuit et strictement confidentiel.

L'écrivain public se tient à votre disposition tous les mercredis de 10 à 12 heures dans l'ancienne Maison communale à Barvaux.



CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS
13, Basse-Cour - 6940-Durbuy
courriel : ccca@durbuy.be
Internet : [ccca-durbuy](http://ccca-durbuy.be)

"Le Conseil Consultatif Communal des Aînés est à votre écoute"

- Par courriel → ccca@durbuy.be
- Par voie postale → 13, Basse-cour - 6940 Durbuy
- Directement à la Maison communale → courrier à déposer à l'Accueil ou dans la boîte aux lettres

De nombreuses informations peuvent vous intéresser sur notre site : [ccca-durbuy](http://ccca-durbuy.be)

Toute l'information sportive de notre région...

www.lecod.be



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

3 rue Fond Saint-Anne, 6940 Bohon, 086/38.74.34, lecod@lecod.net



Le mot du Président

Le confinement a bouleversé beaucoup de choses dans nos vies, à commencer par nos habitudes !

Le corps a mis trois semaines à s'habituer à sa nouvelle vie. Il lui a fallu un petit temps d'adaptation. Cela s'est traduit par une augmentation du stress, des courbatures, de nouvelles tensions et de la fatigue.

La réduction de nos activités physiques et la diminution de nos déplacements ont également contribué à ce changement physique. La vie c'est le mouvement, le problème arrive quand on ne bouge plus. Les postures que nous adoptons en télétravail par exemple, engendrent dans notre corps une passivité. Le corps est en tension permanente, d'où mal au bas du dos et douleurs aux cervicales pour tenir son regard sur l'écran. Cette inactivité encourage l'ankylose : une personne sédentaire est plus rigide, plus raide, et donc plus exposée aux déchirures. Elle aura aussi plus de courbatures à la reprise d'une séance de sport. Un corps raide accepte beaucoup moins bien les contraintes.

Il est probable d'avoir perdu de la masse musculaire. Tout le monde est concerné par cette fonte des muscles. La vigilance sur la reprise d'activité est indispensable. L'entretien de la musculature permet de limiter le risque de blessures à la reprise. Tout comme les autres muscles, le cœur a parfois été moins stimulé que d'habitude. Une reprise progressive serait raisonnable. Il faut augmenter peu à peu la fréquence et l'intensité des séances de sport.

Le confinement change les habitudes de vie et entraîne un stress psychologique. Le physique et le psychique s'entretiennent en permanence. Il est indispensable de s'obliger à faire des exercices de respiration ventrale, de relaxation ou de sophrologie ainsi que la pratique du sport pour décharger toutes ces émotions. Il est indispensable de consulter son médecin et de faire un check-up général pour un retour à la pratique sportive en toute sécurité.

Le déconfinement arrive... Evitez de reprendre au début le même rythme qu'avant ! Je vous propose des astuces pour vous remettre au sport sereinement après le déconfinement. Soyez attentifs à...

1) la progressivité : il est important que l'intensité et la fréquence de vos séances augmentent de manière progressive et non brutale. Adaptez vos entraînements en fonction de votre niveau de pratique et de la pause que vous venez de faire.

2) être à l'écoute de votre corps : soyez patient ! Pensez à vous échauffer. Préparez les articulations, les muscles, le cœur pour que le corps comprenne et anticipe l'effort qu'il va devoir fournir. N'oubliez pas les étirements, détendez les tensions et travaillez votre mobilité. Ces précautions permettront d'éviter les blessures qui pourraient être causées par une reprise trop brutale.

3) vous faire plaisir : évitez la douleur et profitez-en pour reprendre plaisir à bouger. Des plaisirs simples : un pas devant l'autre, la sensation de planer, le vent dans les cheveux, la respiration au grand air, le soleil qui réchauffe le visage, retrouver son souffle, la goutte de sueur le long du dos. Du plaisir, rien que ça.

4) votre alimentation : pour ceux qui ont l'impression de s'être un peu relâchés et d'avoir pris un peu de poids, voici quelques règles pour retrouver la forme dans de bonnes conditions :

- Ne pas culpabiliser : on fait tous comme on peut !
- Se réorganiser en élaborant les menus de la semaine : on anticipe !
- Cuisiner à l'avance : pas de grignotage avant les repas, ça va vite, on n'a plus qu'à réchauffer !
- Suivre les règles de l'alimentation équilibrée : le piège le plus important, c'est quoi ? C'est faire du sport à gogo et réduire significativement ses apports caloriques. Rapidement, vos articulations pourront devenir douloureuses, la fatigue pourra s'installer et quelques jours ou semaines plus tard, la fatidique blessure vous imposera l'arrêt du sport.

Alors c'est parti pour une alimentation équilibrée et une reprise sportive en douceur !

«UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN»

La reprise d'une activité sportive est souhaitable et recommandée car elle est également bénéfique, à tout âge, sur le plan psycho-social. En ces temps troublés, l'entretien d'amitiés et la reprise des relations sociales via la pratique d'une activité sont essentiels à notre équilibre. La santé, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, c'est un état global de bien-être physique, mental et social.




STAGE DE FOOT et MULTISPORTS

Organisé par le FC Bomal en collaboration avec le Tennis
et le Basket de Bomal

Lundi 05, mardi 06 et mercredi 07 avril 2021

Vacances de printemps

Pour les enfants (filles et garçons) de 5 à 14 ans	Organisation suivant les mesures en vigueur, le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire ! Activité : balade dans la nature !! 
De 9h à 16h Garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h	
Prix : 1 ^{er} enf. : 50 € 2 ^{ème} enf. : 40 € - 3 ^{ème} enf. : 30 €	
Les enfants doivent se munir de leurs collations et repas	 suivez nos actualités sur notre page Facebook, FC Bomal Durbuy.



Renseignements et inscriptions :
Patrick BULTOT, Coordinateur
Gsm : 0477/66.21.42 patrick.bultot@skynet.be
N° de compte : BE24 1030 6690 7638
ASBL Fc Bomal, La Rôte, 54 à 6941 Bomal s/o

Portrait de Julia GREGOIRE

Présente-toi en quelques mots :

Je m'appelle Julia Grégoire, j'ai 16 ans, j'habite à Barvaux S/O et je pratique le vélo en compétition. Je suis en cinquième générale à l'Institut du Sacré-Cœur à Barvaux, dans les options « latin » et « langues ».

Quel est ton sport de prédilection ?

Le VTT, sans hésiter ! J'ai commencé le vélo par cette activité et cela reste ma priorité.

D'où t'est venue l'envie de pratiquer ce sport ?

Papa possède un magasin de vélos et j'ai été mise dans le bain très rapidement. En famille, nous allions faire des randos VTT organisées dans la région. C'était très chouette et d'emblée, je me suis passionnée pour ce sport. De plus, je suivais mon frère qui fait des courses sur route. On peut dire que c'est lui qui m'a donné le goût à la compétition.

Pratiques-tu d'autres activités physiques à côté ?

Non. Malheureusement, je n'ai pas assez de temps. J'ai un programme assez chargé avec mes études et il faut compter entre 10 à 12h d'entraînement par semaine. Je viens de participer pour la première fois à un camp de préparation aux Canaries avec mon équipe. On a effectué près de 780km avec un dénivelé positif de 13.500m. Très belle expérience avec un groupe motivé. Je suis sûre que nous en verrons les bienfaits dans un futur proche.



Apportes-tu une grande importance à ton alimentation ?

Oui, bien sûr cela fait partie du job. Il faut avoir du carburant en quantité. Il faut dire que dans la famille nous avons une bonne fourchette (rires). Je n'ai pas de diététicien, mais suivant mon évolution, il faudra peut-être y penser.

Plutôt gourmande salée ou sucrée ? Quel est ton pêché mignon ?

Sucrée. La lasagne sans hésiter. J'adore !

Quels sont tes autres loisirs et passions ?

Le Centre Omnisports de Durbuy
organise les
Stages sportifs d'été
Juillet et Août 2021
Vélo/VTT - Athlétisme - Escalade - Football
Jeux Olympiques - Découverte Nature - Danse
Les nouveaux Aventuriers - Arts Martiaux
De 4 à 14 ans - 60€/stage
Programme et Inscriptions
www.lecod.be

En hiver, je pratique un peu de jogging en vue de ma préparation. Je ne suis pas du tout lecteur. J'aime être avec mon chat et j'essaie de profiter au maximum du plein air. Les réseaux sociaux, comme tous les jeunes de mon âge, mais papa et maman veillent au grain (rire) !

Quelle est ta plus belle victoire à ce jour ?

A l'Alpe d'Huez ! C'était inattendu. Une belle surprise sur un circuit très exigeant. Tout au long du parcours, j'avais de bonnes sensations malgré pas mal de concurrentes de qualité.

Quel est ton idole ?

Wout Van Aert à 100% !

Quels sont tes objectifs futurs ?

Me qualifier pour le championnat du monde et l'euro en VTT. Je fais partie de l'équipe nationale féminine sur route et en VTT, et c'est une immense fierté.

Le mot de la fin :

Je suis impatiente de retrouver une vie normale. Retrouver une vie sociale, partager des moments de détente avec mes ami(e)s même si je sais que je suis une privilégiée par mon sport, qui me permet de voyager. Prenez soin de vous et de vos proches. La santé et la famille, c'est la base de tout !

Le COD

Apprendre à découvrir ou à redécouvrir la course en groupe pour le plaisir

Et c'est parti pour apprendre à courir 5 km en 15 semaines !

A vos baskets ! Prêt(e) pour relever ce défi ?
Envie de pratiquer une activité sportive de plein air,
en groupe, à votre rythme et dans une ambiance conviviale ?
Alors, rejoignez-nous au CAF !

Club : CAF : Section de Barvaux

Contacts :

Francy MOTTET - Gsm - 0479/620.096 - fa444152@skynet.be

Antoine ROUSSELLE - Gsm: 0472/693132 - antoinerousselle31@gmail.com

Inscriptions et première séance le mardi 16/03/2021 à 18h30

Les deux séances hebdomadaires se dérouleront les mardis et vendredis à 18h30.

Rendez-vous au parking de l'école communale de Petithan.



La course à pied s'enrichit de rencontres diverses et d'expériences variées.

Courir en groupe vous procure le plaisir, la détente, la fierté, une sensation de bien-être, sans parler des innombrables bienfaits que procure l'exercice physique sur la santé.

Perte ou stabilisation du poids, prévention de la perte osseuse et musculaire, amélioration de la coordination et de la condition physique, lutte contre le stress, gain de confiance en soi, augmentation de la force de caractère, et c'est excellent pour le moral.

Tout ce qu'il vous faut : une bonne paire de chaussures et une tenue confortable, et surtout la volonté de franchir le pas !

Encadrés par des coaches compétents, vous apprendrez à gérer votre souffle, à vous étirer, à dérouler correctement le pied, à vous échauffer. Au fil des séances, les coaches vous distilleront de précieux conseils pour prendre plaisir à courir progressivement et en douceur.

Nous vous attendons très nombreux. Le programme est tellement progressif que tout le monde peut y arriver dans la joie !

Il ne vous reste plus qu'à vous lancer et vous inscrire !

Les frais d'inscription (50 €) vous couvrent en assurance pour une durée de 6 mois à raison de 2 séances par semaine (plus l'accès à la piste de Barvaux, le mercredi de 18h à 19h30). Une séance supplémentaire sera organisée le jeudi soir de 18h30 à 19h30 pour celles et ceux qui veulent approfondir leur condition physique et augmenter leur vitesse.

Ce programme « *Courir ensemble pour le plaisir* » s'adresse à tout le monde : jeunes, moins jeunes, hommes et femmes. Inscrivez-vous en famille, entre amis, entre collègues.

A l'issue des 15 semaines d'entraînement, il y a une épreuve test : courir 5 km, au terme desquels vous recevrez votre brevet. Après, nous continuerons gentiment, pour les volontaires, vers les 10 km...

STAGES SPORTIFS AU COD



Malgré la pandémie et toutes les contraintes qui en découlent, le C.O.D maintient ses activités tout en respectant les protocoles sanitaires imposés par le Gouvernement. Ainsi, pendant le congé de carnaval, un stage inédit a été organisé dans nos infrastructures de Bohon. Sous la direction d'Aurélie Goffin et de Céline Bourgeois (animatrices brevetées), une vingtaine de jeunes stagiaires (-12 ans) ont découvert une nouvelle activité à la fois ludique et sportive : **LE LU**.

Il s'agit de jeux interactifs, projetés sur un mur, qui permettent aux enfants de pratiquer une activité physique tout en développant la réflexion et la réaction. Une belle réussite à en juger par les éclats de rires et l'enthousiasme qui les ont accompagnés tout au long de la semaine.

Outre l'initiation et le perfectionnement, notre volonté est que l'enfant puisse se diriger vers les clubs de notre commune afin de pratiquer de manière régulière une activité saine et sportive.

Nous vous invitons à consulter régulièrement *notre site internet www.lecod.be* afin de découvrir le programme des stages à venir ainsi que les différentes activités organisées par le COD.

Bernard Jadin,
Directeur asbl COD.

*Découvrez
de nouveaux horizons*

Devenez un acteur incontournable
de votre région :
envoyez un toute-boîtes dans votre commune
ou dans une commune voisine.

*Fractale s'occupe de tout !
Graphisme, impression,
réservation et dépôt à la poste !*

Contactez-nous pour tout renseignement.

 **fractale**^{sprl}
Communication

Rue du Commandant Charlier, 42-44 | 4100 Bonnelles
T. 0495 807 112 | info@fractale.be



**SCHMITZ ET FILS
TOITURE**

**TOUS TRAVAUX
DE TOITURES BÂTIMENTS
CHARPENTE • COUVERTURE
ZINGUERIE**

GSM : 0478 10 29 75 et 0473 35 54 52

 schmitz et fils Toiture




**Envie de
Caractère**

Salon de coiffure

Hommes • Dames • Enfants

Anais Destrée
Rue du Vieux Curé, 20
6940 PETITHAN
086.388.506

Suivez-nous sur  www.enviedecaractère.be



Sur rendez-vous
Du mardi au vendredi de 9h à 18h
Samedi de 8h à 17h



**Aménagements
extérieurs**

**Vente et pose
de pergolas**

**Terrasses,
carrelages,
Mortex**

DEVIS GRATUIT



Dujardin Michel

Plain de Holset, 9 • 6940 Grand-Han • 0472 64 83 76
michel.dujardin@belgacom.net



réalisation : Studio Eventail 0478 81 04



10
SECRETS

POUR VENDRE SA MAISON

Immobilière

SCHMIDT

Offerts sur :

www.schmidtwallonie.be/10secrets

04 246 00 00